

## Hippolyte Taine à Nevers. 1851 – 1852.



Hippolyte Taine ne fit à Nevers qu'un court passage de deux trimestres comme professeur suppléant de Philosophie au Collège Municipal (actuel Lycée Jules Renard) mais à une époque cruciale dans sa vie et dans notre histoire nationale, celle du coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte. Depuis plusieurs années, la réaction cléricale devenait de plus en plus virulente dans tout le pays et dans l'université en particulier. L'intégrisme catholique visait à établir un totalitarisme idéologique dans tous les domaines de la pensée. La Nièvre et Nevers étaient particulièrement visées par les autorités religieuses. L'arrivée de Taine était donc particulièrement hasardeuse.

Dans notre *Histoire du Collège et Lycée de Nevers*, nous étudions tout particulièrement cette réaction idéologique à travers les avatars de la vie du Collège et de ses professeurs au cours de cette période. L'épisode du passage de Taine fait partie de cette étude à laquelle renvoient plusieurs notes.

### La situation à Nevers en 1851.

Comme on le voit très bien dans le discours de distribution des prix du 11 août 1851<sup>1</sup>, la réaction idéologique cléricale avait atteint un niveau inimaginable après la révolution sociale de 1848, réprimée dans le sang, par l'armée. Les partis au pouvoir, paniqués par les événements, s'étaient littéralement jetés dans les bras de l'Église pour y chercher une protection idéologique contre le danger social.

Mais la réaction cléricale était bien plus ancienne. Nous en avons vu quelques aspects à travers l'histoire de l'École secondaire municipale puis du Collège de Nevers. L'analyse des rares discours de distribution des prix dont nous disposons, a montré combien la religion pesait sur l'enseignement et les maîtres. On sent que ceux-ci éprouvent sans cesse le besoin de se justifier et de protester de leur attachement aux principes de l'Église, preuve des attaques permanentes contre eux, des accusations d'irréligion, de curiosité interdite pour des philosophies condamnées ou de laxisme moral, qu'il s'agisse de « morale » sociale ou politique.

Cette campagne contre l'Université était générale et s'exerçait même quand ses établissements étaient tenus par des ecclésiastiques, comme le Collège de Nevers en est un bon exemple. Mais elle ne visait pas seulement l'Université. C'est toute la vie intellectuelle et culturelle que l'Église voulait contrôler. Au nom de la défense de ses principes religieux, elle voulait en fait, interdire toute pensée, toute œuvre, qui lui paraissait dangereuse. Ce totalitarisme idéologique est parfaitement illustré par des personnages nivernais.

Le premier est Monseigneur Dufêtre<sup>2</sup>. Avant de devenir évêque de Nevers (en 1843), il s'était illustré comme missionnaire de 1820 à 1842. Il avait parcouru presque toute la France et grâce à ses talents d'orateur avait obtenu, partout où il passait, un grand succès. L'un de ses objectifs principaux était la lutte contre « les mauvais livres » qui le rendit célèbre. On a peine à s'imaginer l'influence qu'il exerçait sur son auditoire, mais il est sûr qu'il arrivait à ses fins et selon ses biographes, chacune de ses missions au moins jusqu'en 1830, se terminait par une cérémonie au cours de laquelle un vaste feu était allumé, près de la croix de mission, et les paroissiens venaient y jeter par milliers les « mauvais livres » qu'ils possédaient. Plus de mille à Richelieu, plus de deux mille à Romorantin selon Mgr Crosnier.

Son biographe, Mgr Crosnier, considère que cette littérature était l'adversaire principal de la religion : *Le plus terrible fléau, qui désolait la France au moment où nos apôtres multipliaient*

<sup>1</sup> Voir à ce sujet notre étude citée mais non encore publiée sur l'Histoire du Collège et Lycée de Nevers, chap. 1832-1857.

<sup>2</sup> Voir à son sujet, Crosnier Vie de Mgr Dufêtre, Paris, 1868, BMN 3 N 754 et Marius Gérin Claude Tillier, Pamphlets, Paris/Nevers, 1906, notamment p. 211 et sg.

leurs missions, était, sans contredit, la contagion des mauvaises lectures. Le nombre des volumes irréligieux et obscènes qui furent publiés à cette époque est presque incroyable. Dans le temps même où les ouvriers de l'Évangile jetaient le bon grain dans le champ du père de famille, l'homme ennemi venait y semer clandestinement l'ivraie. Le mal immense opéré par cette propagande des mauvais livres était à proprement parler, l'herbe maudite qui si on la laisse croître, ne tarde pas à étouffer le bon grain. Les prêtres de Saint-Martin le comprirent ; aussi s'appliquèrent-ils partout à détruire les ouvrages irréligieux et obscènes, et à fonder des bibliothèques chrétiennes.

Il décrit longuement la tactique de l'abbé Dufêtre qui montre au début une sage réserve, puis quand l'orateur sentait que les esprits étaient bien disposés ... *il faisait un appel chaleureux à la conscience et à la générosité de ses auditeurs, et chacun se rendait avec empressement à l'invitation du zélé missionnaire. Puis, afin que la réparation fût aussi éclatante que complète, tous ceux qui se dépouillaient ainsi volontairement de ces volumes dont ils avaient fait naguère leurs délices, étaient convoqués à un solennel rendez-vous. Au même jour, à la même heure, on les voyait accourir en foule au lieu où allait être dressée bientôt la croix qui devait perpétuer le souvenir du « passage de Dieu ». Là, chacun venait déposer aux pieds du missionnaire les livres destinés aux flammes, comme autrefois on amenait au prêtre les victimes destinées au sacrifice ; à un signal donné, une torche mettait le feu à ce bûcher maudit et bientôt un incendie immense annonçait à la multitude que la religion et la morale recevaient, en attendant le jour du jugement divin, un commencement de satisfaction sur la terre.* Le ton de ce passage, écrit par un contemporain et un acteur de ces événements, montre bien le climat de fanatisme et d'intolérance, que le clergé de l'époque faisait régner sur tout le pays

Ces « mauvais livres » étaient d'abord ceux des philosophes, Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot, d'Holbach, etc. mais pas seulement. D'après une étude statistique, l'abbé de Salinis,<sup>3</sup> estimait qu'entre février 1817 et décembre 1824, il avait été publié en France, 1 598 000 volumes de Voltaire complet et 480 000 de Rousseau ; 81 000 volumes d'extraits de ces auteurs ; 207.900 volumes des principaux écrivains irréligieux du XVIII<sup>e</sup> siècle : Helvétius, Diderot, d'Holbach ... ; 128 000 volumes de romans impies, immoraux, obscènes, de Pigault-Lebrun ; 179 000 volumes d'ouvrages irréligieux spécialement destinés à la jeunesse ; 67 000 volumes de résumés historiques soit au total plus de 2 741 000 volumes condamnés. Philosophie, romans, histoire, ouvrages polémiques, nous avons là la panoplie complète des cibles de l'Église. Il est significatif que les résumés historiques sans autre précision, soient considérés comme irréligieux par définition.

À la tête de l'évêché de Nevers, Mgr Dufêtre fit preuve d'une activité bouillonnante. Marius Gérin <sup>4</sup> la résume ainsi : *L'ardeur qu'il mit aussitôt à tout réorganiser, à faire des conversions, à fonder des œuvres (orphelinats, refuges, écoles, associations de dames de charité, bibliothèques chrétiennes, etc. ...) contrasta singulièrement avec la débonnairerie de son prédécesseur, M. Naudo... d'autre part, ses attaques en chaire ou dans ses mandements contre « l'esprit du siècle », les écrits périodiques, la presse d'opposition étaient de véritables défis à la liberté de penser et d'écrire.*

Un autre aspect de la lutte contre « les mauvais livres » était en effet la diffusion d'une littérature édifiante et soigneusement contrôlée et expurgée. D'où la création de bibliothèques chrétiennes. Dès les années 1832-1833 M. Dufêtre remplaça les bûchers de livres par l'Œuvre des bons livres et la création de bibliothèques. <sup>5</sup> C'est à lui que les éditeurs Ernest et Alfred Mame doivent leur fortune. En 1833, il leur demanda de seconder ses vues, s'engageant à recommander partout leurs publications s'ils consentaient à ne publier à l'avenir que des volumes approuvés par l'archevêque de Tours. Ainsi fut fondée la « Bibliothèque des écoles chrétiennes »<sup>6</sup>.

Sur ce point, son vicaire général l'abbé Joseph Gaume agissait dans le même sens en consacrant tous ses soins à l'éducation. Selon Marius Gérin,<sup>7</sup> *de style plus ferme et de vues plus*

<sup>3</sup> Cité par Crosnier, op. cit. p. 34, note 1. D'après *Vie de Mgr de Salinis*, par M. l'abbé de Ladoue, p. 83.

<sup>4</sup> M.G., op. cit. p. 214 et Crosnier, op. cit. p. 34 à 36.

<sup>5</sup> M. G., op. cit. p. 213

<sup>6</sup> Crosnier, op. cit. p. 163 et suivantes.

<sup>7</sup> M.G., op. cit. p. 217

générales, M. l'abbé Joseph Gaume... avait le tempérament batailleur de son évêque. C'était un pamphlétaire catholique.

Nous l'avons rencontré dans les souvenirs de l'abbé Crosnier à l'époque où celui-ci devint régent au Collège de Nevers et nous avons vu ses démêlés avec l'évêque Mgr Naudo. M. Gaume était arrivé à Nevers en 1827, comme professeur au grand séminaire, dont il devint directeur puis il fut nommé vicaire général à l'arrivée de Mgr Dufêtre. Il avait fondé le Catéchisme de persévérance, confrérie de jeunes filles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie et publia en 1838 sous le même titre huit volumes.

Il avait publié en 1835 *Du catholicisme dans l'éducation*. Selon Gérin, sa doctrine était le pur ultramontanisme. L'essentiel de son œuvre est consacré à l'enseignement. Il est le principal promoteur d'une réforme qui consistait à introduire très largement l'étude des Pères de l'Église dans l'enseignement secondaire. Il a publié divers écrits et pamphlets : « *Le Ver rongeur des Sociétés modernes* » (1851)<sup>8</sup>, qui appuyé par le journal l'« *Univers* », mais combattu par Mgr Dupanloup, suscita entre l'Université et le clergé une vive polémique, puis « *Lettres sur le Paganisme dans l'Éducation* » (1852).

Rappelons que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans (1849) et membre de l'Académie française (1854), joua un rôle politique important dans la période qui nous intéresse. De 1844 à 1850 il prit une part active à la lutte pour la liberté de l'enseignement (avec Lacordaire et Montalembert). Nommé membre de la commission spéciale par Falloux, il participa à l'élaboration de la loi. Il avait fondé un journal : *L'Ami de la religion*. Il était considéré comme le chef de file des catholiques libéraux et défendit l'enseignement des classiques grecs et latins contre les attaques de l'abbé Gaume soutenu par le journal des catholiques ultra : *L'Univers*, avec lequel il eut des démêlés retentissants. Plus tard il lutta en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur dont la loi fut votée en 1875.

Comme on le voit, les deux derniers ouvrages de l'abbé Gaume, et la polémique qu'ils suscitèrent correspondent exactement à la période marquée par le discours de Delaroche du 11 août 1851 et au passage de Taine à Nevers. Par la suite il publia, toujours dans la même perspective une *Bibliothèque des Classiques chrétiens latins et grecs* (30 volumes, 1852-1855) et *Poètes et prosateurs profanes complètement expurgés* (2 volumes, 1857).

Il faut noter que la question des classiques, et sa polémique avec Mgr Dupanloup amenèrent une rupture éclatante entre l'évêque et son vicaire général.

Ceci nous donne une idée du climat religieux et universitaire à Nevers en 1851. On voit que le plaidoyer de Delaroche est bien un système de défense de l'Université contre les attaques des catholiques ultra, du type de l'abbé Gaume, mais aussi une condamnation nette de toutes les formes de la pensée et de la littérature contemporaines.

Nous avons un témoignage direct de la mise en place et du développement de cet ostracisme idéologique, porté à son paroxysme, dans la correspondance d'Hippolyte Taine de 1848 à 1852<sup>9</sup>.

### **La mise en place d'une inquisition idéologique.**

Bien entendu, les lettres de Taine ne permettent pas de rendre compte de la « réaction » idéologique des années 1849-1852, dans tous ses aspects et tout le pays. On la voit seulement dans un milieu particulier mais significatif, d'abord celui de l'École normale supérieure, puis celui du Collège de Nevers, du Lycée de Poitiers et de l'Université de Paris. Mais ce milieu universitaire cristallise les éléments principaux de la crise idéologique : les « manifestes » s'y multiplient, en faveur d'idées nouvelles, d'ouvertures intellectuelles et scientifiques vers de nouveaux horizons de pensée, ou pour défendre coûte que coûte les « principes » et conceptions anciens, condamner toute innovation, tout modernisme.

Cette crispation idéologique, se conjugue avec les problèmes politiques et sociaux, et les bouleversements de régimes (huit régimes au moins, successifs et antagonistes, en cinquante ans). Elle rejaillit dans la vie de l'Université et dans celle de ses membres, obligés de prêter serment successivement à tant de princes différents, et à qui, à chaque occasion, on demandait

<sup>8</sup> Taine fait plusieurs fois allusion à ce pamphlet dans sa correspondance ce qui prouve son retentissement et celui de la polémique entre M. Gaume et M. Dupanloup.

<sup>9</sup> *H. Taine, sa vie et sa correspondance*. T. 1, 1847-1853, Paris, Hachette 1902. BMN, AS 9424-1.

de donner des gages de fidélité « *éternelle et sincère* » au pouvoir en place, même à la veille de sa chute. D'où une sorte de schizophrénie étrange dont Taine lui-même, donne un bon exemple, dans la période qui nous intéresse.

### **La vie d'Hippolyte Taine. De 1848 à son arrivée à Nevers.**

Nous allons donc suivre l'itinéraire d'Hippolyte Taine. Il est exactement l'exemple nécessaire pour comprendre cette période.

Il achève ses études secondaires et entre à l'École normale, en 1848, au lendemain du dernier épisode sanglant de la révolution. Les examens avaient eu lieu « normalement » ainsi que les concours d'entrée dans les écoles supérieures. Malgré l'intensité des combats idéologiques de la période précédente, l'École normale était restée un centre ouvert à la liberté de pensée et de recherche. Comme dit le présentateur de la Correspondance <sup>10</sup> : *L'École avait alors M.P.-F. Dubois comme directeur et M. E. Vacherot pour directeur des études. C'est dire quel libéralisme y présidait ; rien ne pouvait être plus favorable au développement d'un esprit aussi original et aussi consciencieux que celui du jeune Taine.* Dans le « cloître » de la rue d'Ulm, protégé des soubresauts du monde extérieur, Taine ne songe d'abord qu'à ses études, ses recherches philosophiques, sans se soucier d'autre chose que de la recherche de la vérité.

Il nous paraît nécessaire d'étudier l'état d'esprit et les convictions de ce jeune étudiant pour bien comprendre ses réactions au moment de l'agrégation, comme pendant son séjour à Nevers.

### **Taine et la politique.**

Il est tout le contraire d'un intellectuel engagé, au sens actuel du terme. Il tente même de dissuader son ami, Prévost-Paradol, de publier, de suite, un ouvrage, dont les thèses risquent de l'engager dans une voie qu'il pourrait regretter plus tard. Il l'invite à suivre son exemple : *Je ne veux pas me jeter dès à présent dans la vie politique<sup>11</sup> ; je m'abstiens, et tu sais pourquoi ; je ne veux pas faire une action importante sans savoir au juste si elle est bonne ; je ne veux me jeter dans aucun parti sans savoir s'il a raison ; je ne veux défendre par mes écrits aucune doctrine, sans être convaincu qu'elle est rationnelle. Je dois donc avant tout étudier la nature de l'homme, les devoirs, les droits, la société, l'avenir de la race humaine, et ce vers quoi elle marche en ce moment. Quiconque est aveugle doit s'asseoir.* En faisant ainsi, il est sûr du moins de ne nuire à personne.

Il jette d'ailleurs sur la société un regard sans indulgence : *Les masses ignorantes et brutales ont l'aveugle instinct qui les conduit et qui sauve les États à travers toutes les révolutions. Il n'y a point de milieu entre l'ignorance du paysan qui vote selon l'intérêt de son champ et le bruit de son village, et la science du philosophe qui vote selon ses doctrines métaphysiques et ses opinions d'histoire. Entre ces deux limites extrêmes, roule cette foule méprisable de demi-savants dogmatiques, qui ont l'ignorance du paysan et la confiance (en leurs propres opinions) du philosophe ; c'est de leurs rangs que sortent tous les ambitieux et tous les hommes dangereux ; ce sont eux qui font tout le mal, parce que, privés de l'instinct qui est aveugle, mais sûr, et de la science qui est infaillible, ils manquent de ce qui soutient les sociétés et guide les révolutions.*

Ayant atteint la majorité légale (il était né le 21 avril 1828, à Vouziers), il refusait de voter pour deux raisons <sup>12</sup> : *la première est que, pour voter, il me faudrait connaître l'état de la France, ses idées, ses mœurs, ses opinions, son avenir. Car le vrai gouvernement est celui qui est approprié à la civilisation du peuple. Il me manque donc un élément empirique, pour juger du meilleur gouvernement actuel. Je ne sais ce qui convient à la France. Et conséquemment, je*

<sup>10</sup> Op. cit. p. 43. Dans cette édition de 1902, le nom de l'auteur des présentations, commentaires et notes n'est pas indiqué. Sa documentation est remarquable et très complète. Il donne des notices sur tous les personnages cités. À propos de MM. Dubois et Vacherot, signalons qu'ils furent « écartés », l'un en 1850 et l'autre en 1851.

<sup>11</sup> Lettre du 30 mars 1859. Op. cit. p. 72 puis p. 73-74. Il faut entendre politique dans le sens de « publique », Taine refuse de « publier » quoi que ce soit tant qu'il ne sera pas sûr d'avoir trouvé « sa » vérité.

<sup>12</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> mai 1849 à Prévost-Paradol, op. cit. p. 86

*ne puis voter ni pour la république, ni pour la monarchie, ni pour le suffrage universel, ni pour le suffrage restreint, ni pour M. Guizot, ni pour M. Cavaignac, ni pour M. Ledru-Rollin.*

*La deuxième était le dégoût profond que lui inspirait la « classe politique » : les deux partis me révoltent et me dégoûtent. Il me semble voir un tas de misérables idiots, ivres et furieux, qui remuent à pleine pelle et se jettent les uns aux autres, les mensonges et les ordures ... je me demande souvent si « Le Peuple » n'est pas un journal inventé par les réactionnaires, et « Le Constitutionnel », une feuille payée par les socialistes. Je sens bien que l'un est le parti du présent, l'autre le parti de l'avenir. Mais à voir ces deux troupes de gueux fanatiques patauger à qui mieux mieux dans les tas de boue, je ne sais ce qu'il y a de bon chez les uns ni chez les autres. Au milieu de tous les arguments qu'ils se jettent à la tête, je cherche des raisons, je ne vois que des déclamations et des banalités. C'est une guerre entre ceux qui veulent laisser les autres mourir de faim et garder tout pour eux, et ceux qui tâchent de voler ceux qui ont quelque chose.*

Taine n'était ni un révolté ni un révolutionnaire et sa conception de la démocratie était quasi sacrée. Même si le suffrage universel réel n'existait pas en France, il respectait la volonté du corps électoral et s'interdisait toute contestation du pouvoir légalement établi : <sup>13</sup> *la majorité a le droit de prendre la forme de gouvernement qui lui plaît ... Moi, particulier qui sait une meilleure forme, je n'ai rien à dire ; je n'ai pas le droit de violenter l'État pour lui imposer un meilleur gouvernement.* Après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, il refusera de reconnaître ce pouvoir parce qu'il le jugeait « illégitime », mais après le plébiscite en sa faveur, il s'inclinera devant la volonté des électeurs. Tout ceci permet de comprendre les ambiguïtés de ses attitudes lors de son séjour à Nevers.

### **Taine et le système universitaire.**

À sa vision quasi désespérée de la vie politique s'ajoutait un jugement sans aucune complaisance pour la carrière universitaire. Au moment de se présenter aux examens de la licence ès-lettres, il jugeait ainsi les études dites d'humanités<sup>14</sup>, *quelle corvée ! Quelle indigestion j'ai ! Je suis occupé ... à me munir de toutes les ficelles qui font mouvoir ces vieilles marionnettes universitaires ! C'est une besogne d'écolier de septième ... sottise pâture de rhétorique, quelle figure cela fait auprès de la politique que tu aimes, et de la philosophie que j'étudie !*

Pourtant pour lui comme pour son ami, il n'envisageait comme avenir que le professorat : *ta vraie carrière et ta vraie ressource, mais sans aucune illusion sur lui : Tant de travail, de tristesses, de dégoûts, de contraintes, pour aboutir à quoi ? à un état qui en aura tout autant. Répéter tous les ans le même cours, vivre avec des enfants ou des jeunes gens, se renfermer dans un programme fixé, ne pouvoir approfondir rien, ne pouvoir rien hasarder en fait d'opinions dans une classe, avoir à ménager et son parti et ses adversaires, être mesquinement rétribué, voilà le professorat. Et pourtant cela vaut mieux encore que tout autre emploi.*

Au passage, ses remarques sur ce métier nous donnent une image précise de ses obligations professionnelles (*huit heures de cours par semaine !*) digne de faire rêver les enseignants actuels : *Au moins étant professeur je suis libre, hors huit heures par semaine quand je professe, je m'occupe de choses de pensée, élevées et dégagées de toutes les mesquineries de la vie pratique, et le reste du temps est à moi.*

La réalité du Collège de Nevers allait lui prouver que l'enseignement n'était pas aussi libre qu'il le croyait des mesquineries de la vie publique, mais la réalité de l'emploi du temps qu'il évoque, c'est-à-dire du service demandé alors à chaque professeur, était bien exacte : huit heures de cours par semaine avec une seule classe de seize à dix-huit élèves dans les meilleures années. Les enseignants actuels qui enseignent, même au niveau des Terminales dans cinq à six classes différentes avec des effectifs de trente à quarante élèves pendant un minimum de quinze heures pour les agrégés, dix-huit pour les certifiés, sans compter les heures supplémentaires obligatoires, ont du métier une tout autre vision que Taine.

Encore ces conditions lui paraissaient-elles une véritable servitude : *heureux les riches ! Ils n'ont pas cette servitude que je m'impose. Ils n'ont pas besoin de vendre un quart de leur*

<sup>13</sup> Lettre à Prévost-Paradol du 11 septembre 1849, Op. cit. p. 103.

<sup>14</sup> Lettre à Prévost-Paradol du 10 juillet 1849, Op. cit. p. 88-91.

*vie pour racheter l'autre de la misère et se livrer aux exercices virils de la pensée et de l'action. Forcé de me vendre, j'ai vendu de moi le moins que j'ai pu. Je tâcherai de vivre avec ce qui me reste.*

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'avait pas vraiment une vocation d'enseignant : *Nous tous (ceux qui étaient obligés d'exercer un emploi, une « tâche servile », pour subsister) nous sommes obligés de marchander, de transiger, de nous partager entre Dieu et le diable.*

Prévost-Paradol son ami était toujours élève au lycée et hésitait entre la poursuite de ses études à l'École normale supérieure et une carrière de journaliste et d'homme de lettres. Taine insistait beaucoup pour qu'il suivît la même voie que lui et à ce propos, nous voyons que ce choix n'était pas non plus dicté par une « vocation » d'enseignant<sup>15</sup>. *Une fois entré à l'École, c'est une vie tranquille, un repos assuré, une instruction solide, un grand perfectionnement de ton esprit, un moyen de s'élever dans le monde sans craindre toutes ces misères qui sortent d'en bas et nous prennent à la gorge.*

De même il acceptait, par défaut, la stupidité des exercices scolaires traditionnels : *lire du latin ... étudier du grec et de la grammaire ! Mon Dieu ! jusque dans ces basses fosses de la littérature, tu vis avec les grands auteurs et tu apprends le grec et le latin. S'il portait un jugement sans appel sur l'enseignement des « humanités » (ces basses fosses de la littérature), la connaissance du grec et du latin et celle des grands auteurs antiques lui paraissait cependant, fondamentale au point qu'il estimait que les sujets des deux dissertations, en latin et en français, qui avaient été donnés à l'examen de licence qu'il venait de passer n'étaient pas trop absurdes : 1° *Quis usus sententiarum in historiis esse debeat.* (Ce que doit être l'usage des opinions dans les histoires) Et 2° *Jusqu'à quel point les anciens pouvaient-ils écrire l'histoire universelle et en concevoir le plan ?**

Ces deux sujets d'érudition demandaient aux étudiants la connaissance approfondie des historiens grecs et latins. L'importance de l'expression latine à cet examen (unique) de la licence ès-lettres, est soulignée par le fait que Taine craignait l'échec de son camarade Suckau : *j'ai grand peur pour lui non pas tant pour son latin, que j'ai à peu près purgé de fautes, mais pour son style obscur et pâteux* et quand il voulait faire l'éloge des qualités de poète dont Prévost-Paradol avait déjà fait preuve, ce sont deux de ses vers latins qu'il citait. Et pour le consoler de la perte d'un ami très cher, son conseil était significatif <sup>16</sup> : *Y a-t-il quelque chose encore qui puisse te reposer et te pacifier l'âme ? Je l'espère ; Platon, et la campagne doivent le pouvoir encore.*

Taine et Suckau furent reçus à la licence et Prévost-Paradol suivant le conseil de son ami fut admissible à l'École (bon dernier : 38<sup>ème</sup> sur 38), mais les conditions de cette admission nous donnent une idée des luttes d'influence et de la mesquinerie des correcteurs et professeurs : <sup>17</sup> *un élève a entendu la dispute violente qui s'est engagée à ton sujet, M. Vacherot (le directeur des études) te soutenant, tous les autres t'attaquant.* La raison de cette hostilité quasi générale n'était pas la médiocrité du candidat ou de ses copies, mais au contraire leur supériorité : *Prends garde à toi.* (Il devait avoir une entrevue avec M. Vacherot qui voulait lui donner des conseils pour l'oral). *L'administration a su que tu avais expédié toutes tes compositions en trois heures. On a pensé que tu agissais ainsi persuadé que ton prix d'honneur (prix d'honneur de philosophie au concours général alors appelé grand concours) forçait les correcteurs à te recevoir : ce qui a paru une marque d'orgueil et d'exigence et a indisposé contre toi.* On n'aime pas les gens brillants, on préfère les tâcherons laborieux et humbles. Prévost-Paradol suivit les conseils de son ami et du directeur des études et fut reçu, mais seulement 20<sup>e</sup>, malgré de brillants examens oraux. Sans doute n'avait-il pas réussi à paraître assez humble et tâcheron.

### **Les débuts de la réaction. L'année 1849-1850.**

La réaction cléricale et conservatrice s'était déchaînée en France tout de suite après la répression sanglante de la révolution sociale de juin 1848. Mais le milieu universitaire avait

<sup>15</sup> Lettre à Prévost-Paradol du 18 juillet 1849, Op. cit. p. 93-95.

<sup>16</sup> Lettre à Prévost-Paradol du 21 juillet 1849, Op. cit. p. 97.

<sup>17</sup> Lettre à Prévost-Paradol du 24 août 1849, Op. cit. p. 99.

d'abord été épargné. Nous avons vu les échos de cette vague d'obscurantisme dans les discours du Collège,

Pour l'École, le présentateur de la Correspondance de Taine, résume fort bien ce début de répression <sup>18</sup> : *Il semblait que l'École normale fût un lieu privilégié, une sorte d'oasis intellectuelle que la réaction de 1850 ne devait pas atteindre. Il y eut cependant à la fin de cette année scolaire un son de cloche menaçant. M. P.F. Dubois, suspect de libéralisme fut remplacé à la direction de l'École, par M. Michelle, recteur de Besançon (qui, contrairement à l'usage, n'était pas un ancien normalien), ... M. Deschanel, suppléant de M. Havet pour la conférence de langue et littérature grecques, avait été cité devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique à propos d'un essai intitulé « Catholicisme et socialisme » paru dans « La Liberté de penser ». Il fut suspendu de ses fonctions, et M. Havet dut reprendre la chaire ... Puis il y eut de sourdes hostilités contre l'éminent directeur des études, M. Vacherot, contre les professeurs les plus distingués, comme M. Jules Simon <sup>19</sup>. Ceux-ci donnaient en vain à leurs élèves des conseils de prudence et se renfermaient eux-mêmes dans la plus complète réserve pour tout ce qui touchait à leur enseignement ; ils n'en étaient pas moins suspects en haut lieu et désignés d'avance pour les proscriptions futures.*

L'École, on le voit, n'était pas un foyer d'agitation politique bien au contraire. Professeurs et élèves courbaient l'échine et évitaient de faire des vagues. On s'en rend bien compte en lisant les notes de M. Jules Simon sur Taine, comme cette note trimestrielle de 1851 : *Je l'ai trouvé dans un courant d'opinion que je ne saurais approuver ... Il a fallu lutter pendant plusieurs mois : enfin j'ai obtenu de lui la plus grande docilité sous tous les rapports...* Pour comprendre de quelle docilité il s'agissait, ses notes en marge d'un devoir de Taine sur Helvétius sont éloquentes : *N'introduisez pas le langage et les théories d'une école particulière et surtout l'école de Hegel.*

Taine avait en effet appris l'allemand pour pouvoir accéder aux œuvres de ces philosophes et il en était féru. Arrivé à Nevers, il ne cessait de « relancer » son libraire parisien qui devait lui procurer les éditions allemandes, il en chargeait même ses amis, notamment Prévost-Paradol : <sup>20</sup> *as-tu pressé mon libraire de la rue de Richelieu, qui ne m'envoie point mes livres allemands ? Ce que j'en ai est bien beau. Quelle bonne idée j'ai eue d'apprendre l'allemand ! La source de Burdach, de Geoffroy-Saint-Hilaire est là. Hegel est un Spinoza multiplié par Aristote. Cela est bien différent des ridicules métaphysiques dont on nous a nourris.*

Mais laisser supposer que l'on puisse connaître ne serait-ce que de nom, ces philosophes, c'était se vouer aux pires persécutions. D'ailleurs dans un autre devoir de Taine sur Descartes où il citait encore Hegel malgré les avertissements de son professeur, Jules Simon notait : *À l'agrégation, ne dépassez pas dans vos citations le XVIII<sup>e</sup> siècle.* Encore, comme on l'a vu dans le discours de Delaroche, les philosophes de ce siècle étaient-ils éminemment suspects. C'était donc une véritable chasse aux sorcières qui commençait en France.

Hippolyte Taine, tout à son travail et à sa chère philosophie, continuait ses études sans se préoccuper de l'orage qui allait fondre sur l'Université et dont il devait lui-même être victime.

En effet, son travail de préparation pour l'agrégation était prodigieux et ses résultats exceptionnels comme en témoignaient ses professeurs : *M. Taine est au premier rang par le nombre et le mérite de ses travaux ... Il est l'espoir du prochain concours (M. Saisset) ... L'élève le plus laborieux, le plus distingué que j'aie connu à l'École. Instruction prodigieuse pour son âge. Ardeur et avidité de connaissances dont je n'ai pas vu d'exemple. Esprit remarquable par la rapidité de conception, la finesse, la subtilité, la force de la pensée. Seulement comprend, conçoit, juge et formule trop vite ... Taine sera un professeur très distingué mais de plus et surtout un savant de premier ordre ... Du reste, il n'est pas de ce monde. La devise de Spinoza sera la sienne : « Vivre pour penser » ... Cet élève est le premier à une grande distance dans toutes les conférences et dans tous les examens.*

Cependant, Taine fut refusé à l'agrégation de philosophie malgré des épreuves jugées remarquables par tous les auditeurs. Cet échec provoqua un véritable scandale. Il semble, à lire

<sup>18</sup> Op. cit. p. 114 et sg. Voir aussi l'étude de M. Octave Gréard, in *Centenaire de l'École normale*, p. 276 et sg.

<sup>19</sup> Jules Simon, (1814-1896), élève de l'École normale en 1833, agrégé de philosophie en 1836, philosophe et homme d'état. Élève de Cousin, il fut son suppléant à la chaire de philosophie de la Sorbonne. Élu député en 1848. Comme professeur à la Sorbonne, il refusa de prêter le serment exigé par l'Empereur. Continua une carrière politique après 1863 dans l'opposition puis ministérielle après la chute de l'Empire.

<sup>20</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 16 novembre 1851, op. cit. p. 154.

les commentateurs, que des débats confus divisèrent le jury présidé par le comte Joseph-Marie Portalis <sup>21</sup>, membre de l'Institut et du Conseil supérieur de l'Instruction publique (qui révoqua Jules Simon de l'École). Certains lui reprochaient d'avoir été trop brillant, trop savant. En fait, il n'aurait pas su être assez Tartuffe, pour complaire au jury. Son ami Prévost-Paradol, dans un article publié dans « *La Liberté de Penser* » y voit justement un refus de la liberté de penser : *il est refusé parce qu'il a dédaigné les faciles déclamations sur la Providence, sur la morale religieuse, sur la nécessité d'un culte ... Il est enfin refusé parce qu'il a donné des démonstrations nouvelles de vieilles vérités ; parce qu'il n'a pas purement récité les livres élémentaires de l'intolérante École, parce qu'il a joint l'indépendance au savoir ...* En somme manque de conformisme et surtout pas assez d'étalage de bondieuseries.

À propos des expressions employées par Prévost-Paradol, il faut prendre garde que lorsque les personnages évoqués au sujet de Taine parlent de l'École, ce mot peut désigner deux choses bien différentes, soit l'École Normale Supérieure, pour laquelle presque tous ont une véritable vénération soit la philosophie traditionnelle. L'École était le terme généralement employé jusqu'au début du XIXe siècle pour désigner l'enseignement et la philosophie scolastiques, le dictionnaire Robert illustre ce sens justement par une citation de Descartes « *Galilée quitte le plus qu'il peut les erreurs de l'École* ».

Ce qui est curieux, c'est que le rapport d'agrégation de M. Portalis fut le seul qui ne fut pas publié <sup>22</sup> : il a disparu des Archives du ministère de l'Instruction publique, ainsi que le dossier de M. Taine. Selon Édouard de Suckau <sup>23</sup> qui avait interrogé un des membres du jury, l'abbé Noiro, Portalis avait voulu sanctionner à travers Taine, l'enseignement philosophique de l'École normale. Selon Jules Simon <sup>24</sup> Portalis déclare dans son rapport *que votre leçon est toute une révélation contre l'enseignement de l'École et qu'on ne saurait trop tôt se débarrasser de professeurs qui forment de tels élèves.* Il s'agissait bien d'éliminer toute pensée hétérodoxe d'où la révocation des professeurs et le barrage contre la carrière de leurs élèves.

Mais pourquoi Taine avait-il été la victime (désignée ?) de ce règlement de comptes alors que les autres élèves de l'École normale avaient été reçus ? Ses épreuves n'avaient pas été des manifestes révolutionnaires en philosophie, ses leçons selon l'abbé Noiro avaient été conformes aux « normes » (plan, méthode, principe, déductions, définitions, il acceptait tout). La seule critique était que sa leçon était trop élevée pour un auditoire de collège. Aucun rapport donc entre l'avis de l'abbé Noiro et le contenu du rapport de Portalis.

Taine, d'abord, ne comprit pas cet échec et soupçonna des menées contre lui <sup>25</sup> : *quelle vilénie que celle de l'École ! Car je n'ai donné lieu à cette opinion par aucune action extérieure. Qui donc a espionné nos conversations ? M. Y... grâce à ses zélés ? M. Z... ? On m'a raconté ici des sournoiseries qu'il a faites autrefois. J'hésite et je cherche.* Taine ou son éditeur ne précisent pas l'identité de ces personnages. Peu importe d'ailleurs.

En fait ce n'est que beaucoup plus tard que Taine aura l'assurance que cette décision de l'éliminer de l'agrégation, était prise d'avance. C'est dans une lettre à Édouard de Suckau <sup>26</sup> qu'il en parle pour la première fois, en 1853. Sans doute venait-il de le découvrir grâce à M. Le Clerc, l'un de ses directeurs de thèse : *J'ai appris bien des choses dans mes entretiens avec M. Le Clerc. Je passe dans l'Université « pour un esprit ingouvernable, qui se perdra quelques conseils qu'on lui donne ». En somme je suis à la tête de la plus monstrueuse réputation qu'on puisse avoir. Quelqu'un de haut placé, dont on ne m'a pas dit le nom, s'est même étonné de ce qu'on m'eut envoyé à Besançon ; il me croyait en sixième dans un communal ... Tout cela vient de l'École. Outre les notes qu'on nous a lues, il y a eu les notes secrètes ; et je porte la peine de nos conversations ... Pour moi, j'aurai beau être inoffensif désormais, la prévention est acquise et je suis proscrit ...*

Il apparaît donc que dès leur entrée à l'École normale, quelqu'un épiait élèves et professeurs, y compris dans leurs conversations hors des cours et repérait ceux dont les pensées lui paraissaient les plus dangereuses et qui semblaient avoir un certain ascendant sur

<sup>21</sup> Portalis, Joseph-Marie, (1778-1858), homme politique, fut secrétaire général des cultes en 1805, continua sa carrière sous l'Empire et la Restauration. Son père, Jean-Étienne-Marie (1746-1807) eut une carrière politique de 1796 à sa mort.

<sup>22</sup> Op. cit. p. 129, notes.

<sup>23</sup> Lettre du 11 novembre 1851, citée en note in op. cit. p. 128

<sup>24</sup> Lettre à Taine, octobre 1851, citée en note in op. cit. p. 129

<sup>25</sup> Lettre à sa sœur, Virginie Taine, Nevers 29 octobre 1851, op. cit. p. 145.

<sup>26</sup> Lettre du 25 avril 1853, op. cit. p. 333.

les autres, ce qui était le cas de Taine. Ces notes secrètes furent les véritables raisons de son éviction de l'agrégation de philosophie et de tous ses avatars successifs. C'est d'ailleurs ce que laissait supposer M. Vacherot <sup>27</sup> : *vous étiez déjà suspect de mauvaises tendances.*

À l'École Normale, le « nettoyage » idéologique fut rondement mené. Quelques mois plus tard, Taine constatait <sup>28</sup> : *Notre année à l'École était la dernière des bien pensantes. Mes amis m'écrivent que la nouvelle promotion est toute cléricale. Voilà le sanctuaire lui-même envahi.* Taine emploie ici l'expression : bien pensantes, dans le sens de libres penseurs et non dans le sens clérical et ironiquement péjoratif qu'elle a pris de nos jours.

### **Hippolyte Taine, nommé au Collège de Nevers.**

Après son échec de 1851, Taine envisagea de demander un poste d'enseignement pour préparer une seconde fois, l'agrégation de philosophie et commencer sa thèse de doctorat.

À ce sujet, M. Vacherot, son ancien directeur d'études à l'École normale, à qui il en avait fait part, lui conseillait la prudence <sup>29</sup> : *Je ne vous conseille pas de prendre pour sujet de thèse la « Logique » de Hegel. Le sujet ne serait pas accepté de la Faculté.* Ceci nous donne la juste mesure du carcan que les autorités universitaires faisaient peser sur les études et la recherche.

Taine ne s'obstina pas sur ce sujet et se lança dans des recherches sur les Sensations<sup>30</sup> : *selon moi, c'est le point de départ de la psychologie, on y trouve les notions les plus nettes sur la nature de l'âme, etc. Cela sera peut-être ma thèse. M. Vacherot m'a dit qu'on ne recevrait pas une exposition de Hegel.* Cela sera à tout le moins le commencement de longues recherches de psychologie.

Il demandait un poste dans un lycée de Paris pour des raisons familiales <sup>31</sup> et pour être près des grandes bibliothèques et des centres scientifiques et hôpitaux afin d'y poursuivre des études de physiologie en liaison avec sa thèse sur les sensations. Plusieurs amis et M. Guizot lui-même, étaient intervenus auprès du ministre en sa faveur. Mais <sup>32</sup> les méfiances universitaires avaient prévalu, on désirait l'éloigner, et il fut nommé (le 6 octobre 1851) au collège de Toulon.

Nouvelles démarches de ses amis. Le Ministre consentit enfin à lui confier (le 13 octobre 1851) la suppléance de philosophie de Nevers. Ce n'était qu'un collège et le poste était considéré par ses amis comme très au-dessous de ses mérites.

### **Les « bonnes résolutions » de Taine.**

Encore cette nomination n'était-elle pas sans réserves, le Ministère aurait ainsi écrit à M. Guizot à ce sujet <sup>33</sup> : *Nous espérons que M. Taine par la sagesse de son enseignement et de sa conduite justifiera la confiance des personnes honorables qui ... Tu comprends ce que cela veut dire en style administratif.*

D'ailleurs, à peine arrivé à Nevers, il reçut quelques avertissements. On lui demanda un document dont il ignorait la signification <sup>34</sup> : *Je ne sais pas ce que c'est que ce plan d'études qu'on me demande. Si c'est un programme, c'est celui du baccalauréat. Une profession de foi ! Allons donc. Le principal va me montrer celui de mon prédécesseur.*

Ceci nous apprend incidemment que le Ministère demandait, à tous les professeurs, par la voie hiérarchique, puisque le principal du Collège en détenait un exemplaire, un plan d'études qui devait être comme une déclaration de conformité idéologique avec la doctrine officielle. Ceci soulevait l'incrédulité de Taine et pourtant ...

<sup>27</sup> Lettre à Taine, septembre 1851, op. cit. p. 129.

<sup>28</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

<sup>29</sup> Lettre de septembre 1851, op. cit. p.130.

<sup>30</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers 22 octobre 1851, op. cit. p. 139.

<sup>31</sup> Son père était décédé depuis plusieurs années, sa mère et ses sœurs, quittant leurs Ardennes natales, étaient venues habiter à Paris pour favoriser la poursuite de ses études. Mais Taine devait remplir également auprès de ses sœurs ses devoirs de chef de famille. La proximité de Paris était donc nécessaire.

<sup>32</sup> Op. cit. p. 133, comme les citations suivantes.

<sup>33</sup> Lettre à sa sœur, Virginie Taine, Nevers 29 octobre 1851, op. cit. p. 142.

<sup>34</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers 22 octobre 1851, op. cit. p. 140.

Il reçut un avertissement plus direct d'un personnage qui n'est pas identifié <sup>35</sup> : *M. N... m'a écrit une lettre de conseils donnés d'un peu haut avec une certaine petite nuance d'aigreur. Je lui ai répondu convenablement, lui disant que je n'étais pas un vampire, que je ne prétendais renverser aucune des croyances des jeunes gens qu'on me confiait, que mon enseignement était à côté, que je ne parlais pas de métaphysique, mais simplement des actions de l'esprit, des règles du raisonnement et de la conduite ... M. N... me croyait pestiféré ; je lui envoie le programme de mon cours, comme certificat de salubrité.*

On voit incidemment que les instructions officielles avaient censuré le programme de philosophie, supprimant la partie la plus importante et la plus dangereuse idéologiquement, la métaphysique à l'exception de la théodicée<sup>36</sup>. Il ne restait que la psychologie, la logique et l'éthique. Nous donnons en annexe de ce chapitre, le plan des cours de Taine au Collège de Nevers. Il est en tous points conforme à ce qu'il annonçait.

Taine ne cessait d'affirmer son intention de rester aussi prudent que possible et d'éviter toute manifestation d'indépendance d'esprit. Il renonça même à demander à sa propriétaire d'enlever trois gravures qui ornaient sa chambre, et constatait ironiquement <sup>37</sup> : *Je les aurais fait enlever, n'eût été la crainte de choquer l'amour-propre de ma propriétaire. Commencé-je à cacher mes opinions et à ménager les gens ? Prudent comme le serpent, fort comme le lion !*

Il reprenait ces mêmes images avec tous ses correspondants. À Édouard de Suckau, il expliquait : *je fais ma classe avec soin et prudence... je suis prudent comme le serpent.* Et pour rassurer Prévost-Paradol, il lui détaillait ses précautions <sup>38</sup> : *le recteur, (l'abbé Sergent), m'a conseillé la prudence ; je fais le cours le plus innocent en apparence qu'on puisse voir. Rien que de la psychologie, de la logique et de la morale. J'annonce dans mon programme que je m'étendrai peu sur la Théodicée, et qu'à cause des difficultés de cette partie de la science, je substituerai à ma parole les textes et l'autorité de Descartes, Bossuet, etc.... Je ferai quatre à cinq mois de psychologie ... du reste, circonspection parfaite. Vivent Dieu, le roi, les gendarmes et leur auguste famille ! ... Je me tiens coi chez moi ; je ne cite en classe que des observations des psychologues ou de physiologistes. Je suis avec tous d'une politesse extrême, j'ai coupé tous les bouts d'oreilles qui passaient <sup>39</sup>.*

<sup>40</sup>*Le plus clair est que je vais faire le mort ici afin d'être en odeur de sainteté l'an prochain.* Cette image lui fournira des plaisanteries à l'usage de ses amis : <sup>41</sup> *Il est clair après cela que tu peux te recommander à mes prières, qu'un jour tu auras de mes reliques et que, si tu entres parmi les 40 Immortels, j'entrerais un jour dans les saintes phalanges des bienheureux. Ce que je vous souhaite, mon frère.* Il s'étonnait lui-même d'être aussi sage.

Le présentateur de la Correspondance, pense que son cours de philosophie n'était peut-être pas aussi innocent que M. Taine le pensait ... *Les leçons de psychologie s'abritent en effet sous les noms d'Aristote, Descartes, Reid, Cousin, Jouffroy, Maine de Biran ; mais Locke, Hume, Condillac, Cabanis et Müller interviennent aussi de temps à autre. Il est difficile de croire qu'au moment où il écrivait la première ébauche de ce traité des « Sensations » qui devait devenir le sujet de sa thèse, un homme aussi sincère n'ait pas trahi ses convictions, lorsqu'il traitait de la perception extérieure, de la sensation, de l'association des idées ou des images. Le plan de la leçon sur les images contient un renvoi à la « Théorie de l'intelligence », ébauchée en 1849.*

Ce commentaire désigne indirectement les philosophes et théoriciens qu'il était dangereux de connaître et à fortiori de nommer dans un cours au collège, ce qui donne une idée de la censure régnante, mais nous en trouverons plus loin d'autres exemples.

<sup>35</sup> Lettre à sa sœur, Virginie Taine, Nevers 29 octobre 1851, op. cit. p. 142.

<sup>36</sup> Partie de la métaphysique qui se rapporte à Dieu, son existence, ses attributs. Aussi appelée théologie naturelle ou rationnelle. C'est dans cette partie que se trouvait le chapitre sur les preuves de l'existence de Dieu, véritable piège pour les candidats au baccalauréat.

<sup>37</sup> Lettre à sa mère, Nevers 15 octobre 1851, op. cit. p. 136-137.

<sup>38</sup> Lettre de Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 146-147.

<sup>39</sup> Allusion à la fable de La Fontaine (5,4) : Les oreilles du lièvre. Le lion ayant été blessé par un animal cornu banni de ses états toute bête portant des cornes à son front. Un lièvre qui aperçoit l'ombre de ses oreilles, craint qu'un inquisiteur, vu leurs dimensions, ne déclare que ce sont des cornes et donc il s'expatrie. Ces mots rappellent les précautions qu'on est obligé de prendre pour ne pas porter ombrage à une autorité soupçonneuse. Ceci s'applique bien à la situation de Taine qui finira d'ailleurs par faire une thèse sur La Fontaine.

<sup>40</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 143.

<sup>41</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 2 juin 1852, op. cit. p.259.

## La vie de Taine à Nevers.

Les lettres à sa famille et à ses amis donnent quantité de détails intéressants sur sa vie à Nevers et forment comme un tableau de la ville, des habitants, des mentalités. On y trouve même un écho des événements politiques locaux particulièrement tragiques au moment du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.

Jeune professeur célibataire, nommé le 13 octobre, obligé de prendre possession de son poste immédiatement, car la rentrée avait eu lieu le lundi 7 octobre, (La Messe du Saint-Esprit qui inaugurerait l'année scolaire, avait été célébrée le mardi 8), il avait dû, en toute hâte, trouver un logement et organiser sa vie matérielle, ce qui était nouveau pour lui et très éloigné de sa nature contemplative. La préparation de ses cours était sans doute la partie la plus facile pour lui.

Il trouva un gîte au 45 de la rue du Commerce<sup>42</sup>. *43 J'ai une jolie chambre, gaie, au second, sur la plus belle rue, avec un cabinet de toilette et une petite antichambre ; une multitude d'armoires, etc. ... Ma chambre est fort gentille, sauf trois tableaux, qui représentent des brigands italiens surpris par les soldats du pape, et l'héroïne, canonnière de Saragosse ; ils sont dignes du poisson de Tobie et du chien phénoménal à jambes de cheval.* Ce sont ces tableaux, sans doute des gravures colorées comme on le faisait à l'époque, qu'il voudrait faire enlever mais il n'osait pas choquer sa logeuse.

Il avait pu y installer ses livres et un piano : *44 mes livres et mon piano sont achetés ... et je passe la journée dans une chambre à travailler.* *45 Je me trouve fort bien, ma chambre est gentille, mon lit doux ; quand j'ai mal à la tête de travailler, j'ai mon piano ou mes cigarettes. Il avait aussi une cheminée et envisageait sans déplaisir, les longues soirées d'hiver avec la musique, les lectures et ses recherches* *46 Voilà mon cher Édouard, ma société pour l'hiver ; je mets mes pieds sur mes chenets, je tisonne, je fume, je lis, je vais mener la vie d'un solitaire. Pourvu que mon cerveau soit plein, que le reste aille comme il vaudra. Je suis sûr de ne pas m'ennuyer.* Taine était un très bon musicien, le piano avait été un de ses premiers achats (ou location ?) dès son arrivée à Nevers.

Il avait vraiment l'intention de se tenir à l'écart des événements publics et de ne se mêler de rien. Il ne voulait consacrer que le minimum de temps à l'enseignement et aux relations obligatoires à Nevers *47 : je me retire la moitié de la journée dans une région meilleure, dans votre commerce, mes amis, ou avec mes livres, mon piano et surtout mon travail.*

Il jugeait avec une certaine ironie, sa nouvelle vie, avec toutes ses préoccupations matérielles, si différente de celle qu'il avait connue, chez ses parents puis à l'École Normale :<sup>48</sup> *Mon oncle Alexandre est venu lundi. Je l'ai conduit à ma table d'hôte, et nous avons jaser chez moi toute la soirée en prenant de mon café, devant mon feu attisé de mes mains. Je ris de moi-même en songeant que je suis propriétaire, administrateur. Je te jure que je m'en tire bien.*

Il revenait souvent sur l'importance qu'il accordait à son « intérieur » et aux soirées solitaires et tranquilles qu'il y passait : *49 C'est ce coin de feu que j'aime. Je garde pour m'amuser les soirées du dimanche et du jeudi. J'approche un fauteuil, j'endors une grande robe de chambre, je fais du café, je mets une cigarette à ma bouche, je prends un livre de littérature, Don Quichotte, Rabelais, La Fontaine, et je m'abandonne aux idées les plus douces, regardant mon feu qui pétille, les bouffées silencieuses du tabac qui s'envolent, écoutant le bruit sourd des voitures et pensant à nos soirées de Paris. Je suis artiste en café et j'allume le feu avec un talent tout particulier.*

*50 Quelle bonne chose, mon cher, qu'un chez-soi ! (Propriétaire, vas-tu dire.) Le fait est qu'avec du feu, des livres, du tabac, un piano, il n'y a plus d'ennui, il n'y a pas besoin de compagnie. La musique comme disait Luther, est la plus belle chose du monde après la*

<sup>42</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 178, où il précise son adresse.

<sup>43</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 155.

<sup>44</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

<sup>45</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

<sup>46</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

<sup>47</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 139.

<sup>48</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 142.

<sup>49</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 155.

<sup>50</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 160.

théologie. Et le pétilllement de la flamme, et les bouffées sinueuses et bleuâtres des cigarettes ! Les imaginations les plus orientales et les plus fantastiques voltigent devant les yeux ... Je fais du café avec un talent remarquable, je t'assure. Cela est inné et de famille. Mon pauvre grand-père dont j'ai ici les livres et les notes a passé sa vieillesse à philosopher, à fumer, à faire du café.

Autre aspect de la vie d'un professeur célibataire, le soin de la nourriture. La seule solution était la pension où l'on prenait régulièrement tous ses repas, on y avait sa serviette, sa place, et l'on payait à la semaine. C'était en général convenable et pas très cher. <sup>51</sup> *Je dîne dans une bonne pension bourgeoise, avec plusieurs professeurs du collège ...* <sup>52</sup> *Je dîne à table d'hôte avec deux professeurs de mathématiques ... deux clercs de notaire, un premier commis de la poste, un rédacteur de l'enregistrement, bonnes gens d'ailleurs, un peu criards, pas assez distingués, libéraux et peu chrétiens. Le malheur est qu'ils n'ont pas tout l'esprit qu'il faut pour en avoir assez.*

Il y avait des pensions de tous types, en fonction de leur clientèle. Celle que fréquentait Taine, et qui lui avait sans doute été conseillée par Thomassin ou un de ses collègues, devait être proche du Collège et fréquentée surtout par des fonctionnaires et des employés aux écritures, selon l'expression de l'époque. Ce niveau social était assez élevé. Taine donne le nom de l'un des professeurs de mathématiques : Roulier. Il l'avait connu à l'École Normale<sup>53</sup>.

<sup>54</sup> *Il me semble que je n'ai pas quitté la Capitale (comme on dit ici). Je vois à chaque instant des gens qui en reviennent. Mes compagnons de table d'hôte y ont tous vécu. Ma vie est presque la même et j'ai, de plus, la liberté ... Nous avons à table six hommes et trois chiens ; un jour je vous raconterai les mœurs des hommes et des bêtes.*

Ceci nous donne une idée assez balzacienne des pensions bourgeoises dans une petite ville comme Nevers. Le jugement qu'il portait sur ses convives s'étendait assez généralement à l'ensemble de la population. Mais sans doute la comparaison avec l'École normale était-elle dévalorisante, il en convenait d'ailleurs. <sup>55</sup> *Je ne verrai guère de monde ; je suis trop aristocrate d'esprit, et l'air nivernais est trop béotien. Je feuilleterai seulement de temps en temps mes voisins ou mes collègues.*

La vie d'un pion ou d'un professeur, dans une petite ville, n'a rien de bien exaltant et le risque est grand de se laisser aller et de « tuer le temps » et l'ennui dans des parties de cartes ou de billard au cabaret. Nous l'avons vu à propos de la vie du lycée à l'époque de Jules Renard, et des romans d'un de ses professeurs, Louis Durieu<sup>56</sup>. Taine, comme sa mère, connaissait ce danger. Il la rassurait <sup>57</sup> : *n'aie pas peur que je m'encanaille.*

La vie « culturelle » nivernaise ne lui plaisait guère : <sup>58</sup> *Le théâtre ici est exécration. <sup>59</sup> Le théâtre est mauvais, dit-on. Les affiches marquent qu'on y joue des drames larmoyants et sanglants. Je n'y vais pas pour ne pas m'affadir le cœur.* Pourtant il y avait parfois un spectacle intéressant pour lui : <sup>60</sup> *En fait d'idées ce pays-ci est le désert du Sahara. Si fait pourtant, je suis allé hier dimanche pour la première fois au théâtre. (Je hais le drame comme le vin bleu, mais ce jour-là, par hasard, il n'y avait que des vaudevilles). J'ai trouvé un comique de talent et naturel, mais le malheureux meurt de faim avec sa troupe, et nos ingénieux Nivernais le méprisent comme de la boue à cause de son métier.*

Il parle plusieurs fois de la bibliothèque mais pour en noter la pauvreté, il y découvrait cependant quelques lectures intéressantes : <sup>61</sup> *Il y a ici une bibliothèque, où je trouve quelques livres d'histoire ; le jeudi et le dimanche soir, je relis ceux que j'ai emportés ...* <sup>62</sup> *Je lis « Clarisse*

<sup>51</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 135-136.

<sup>52</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

<sup>53</sup> Roulier, Pierre-Jean-Baptiste, né en 1826, entré à l'École normale (sciences) en 1846, mort professeur libre à Haïti. op. cit. p. 138, note 1.

<sup>54</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 156.

<sup>55</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

<sup>56</sup> Voir : Jean Bugarel : "Le lycée de Nevers de 1875 à 1881 quand Jules Renard y était élève", *Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation* n° 18, 2005, pp. 44-84.

<sup>57</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

<sup>58</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

<sup>59</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

<sup>60</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 203.

<sup>61</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

<sup>62</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

Harlowe », de Richardson, à la bibliothèque. Cela me délasse un peu de la métaphysique.<sup>63</sup> J'ai trouvé à la bibliothèque des recueils de zoologie et le journal « L'Artiste ». J'y retrouve un souvenir de Paris, de l'Exposition, de la peinture et de la musique. Cela me dérobe le dimanche à la prose nivernaise.

Il y avait aussi les réceptions officielles ou non. Les professeurs étaient souvent invités dans les bonnes familles. Certains y passaient de nombreuses soirées, mais Taine dédaignait ces mondanités pour diverses raisons.<sup>64</sup> *J'aurai aisément quelques salons, si je le désire. Je ne le désire guère, je jouis trop pleinement de ma solitude et de ma liberté. Mes livres et ma musique me rappellent tant de choses, tant d'entretiens, de causeries le soir au coin du feu ! Qu'il est difficile de causer ! Des banalités guindées avec mes collègues, des plaisanteries avec mes commensaux, voilà tout. Chaque jour je trouve le niveau humain plus bas. Mais je m'enfoncé dans ma philosophie, et (pardon de l'impertinence) je me trouve d'assez bonne compagnie pour rester sans ennui seul avec moi.*

Son ancien directeur d'études à l'École normale, M. Vacherot lui avait conseillé comme repos de l'esprit<sup>65</sup> *toutes les distractions permises au philosophe, et particulièrement la musique et la danse. Vous savez que la sagesse antique n'y répugnait pas.* Taine accepte volontiers la musique : <sup>66</sup> *La musique soit : Clémenti et Mendelssohn sont divins. Mais la danse ! je deviens de plus en plus ermite et méprisant. J'espère bien laisser cet hiver les Nivernais tricoter de leurs jambes cette danse cahotée de dindons sautillants vulgairement appelée polka.* On dansait donc la polka dans les salons nivernais en 1851.

Il avait quand même tenté de « sortir » : <sup>67</sup> *Il n'y a pas ici de théâtre ; je paierais pour ne pas aller dans ces antres qu'on appelle cafés ; je suis allé dans ces cohues qu'on appelle bals, et à ces buvettes qu'on nomme soirées ; j'y renonce pour ne pas mourir de chaleur et d'ennui ; et du Nivernais je ne veux connaître que le coin de mon feu. Travailler et fumer des cigarettes n'est guère coûteux ; je suis donc riche, et comme je pourrai toujours me procurer cette richesse, je me moque assez de l'avenir.* Dans cette même lettre, il donne le chiffre exact de ses revenus : *j'admire combien peu de chose il faut pour vivre ; j'ai beaucoup trop d'argent avec 1 615 francs.*

Il dédaigne également les autres plaisirs plus ou moins coûteux qui pourraient s'offrir à lui ; du coup, il économise sur son budget : *Je ne vois pas de dépense à faire ; ce qui coûte aux jeunes gens c'est le plaisir, et je trouve le mien fort économiquement, assis à ma table. J'ai l'orgueil de ne point trouver amusants les amusements des autres ; je serais malheureux si je ne voyais d'autre but à ma vie que d'arriver à un rang quelconque. Mon ambition déborde au delà, et ma volonté n'a jamais failli à mon ambition.*

À propos de sa mère et de ses ennuis, il donne des conseils à sa sœur qui révèlent sa pensée personnelle, notamment à propos des relations mondaines de Nevers : <sup>68</sup> *Fais aussi que ma mère se mette un peu à lire ; c'est le seul moyen de calmer son esprit et d'oublier ses ennuis. L'action de la pensée est la meilleure médecine pour la tristesse. J'ignore l'avenir, mais certainement votre éducation vous a fourni un refuge, qui est la société des grands esprits et des artistes du temps passé. On oublie l'insipidité de la vie présente, et la sottise de ceux qu'on fréquente, quand on songe à cet autre monde. L'éducation n'est qu'un billet d'invitation pour ces nobles et heureux salons.*

S'il n'aimait pas les réceptions « mondaines », il pouvait apprécier la campagne nivernaise : <sup>69</sup> *On dit que les environs sont forts jolis, je ferai force promenades.* <sup>70</sup> *Tu vois ma vie ; aujourd'hui jeudi, je vais aller voir la campagne.* <sup>71</sup> *Je vais quelquefois dans la campagne. Le pays est plat, les montagnes ne commencent qu'à cinq ou six lieues de là ; mais, je trouve que ces grands horizons et ces prés monotones ne sont pas sans charme. La ville est sur la rive droite de la Loire, échelonnée sur une haute colline ; les rues sont étroites et montueuses. Mais*

<sup>63</sup> Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

<sup>64</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

<sup>65</sup> Lettre de M. Vacherot, 19 décembre 1851, op. cit. p. 181, note 1.

<sup>66</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 181-182.

<sup>67</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 194.

<sup>68</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 143.

<sup>69</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

<sup>70</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 146.

<sup>71</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 156

beaucoup de maisons ont une forme antique et originale qui me plaît ; et quelques vieilles tours et portes féodales empêchent de penser au plâtre et aux moellons ... Au haut de la ville est une sorte de parc public, avec de l'herbe et de grands arbres, d'où l'on a une belle vue. La neige et la pluie viennent ; je ne profiterai guère de tout cela qu'en été.

En décembre cependant le spectacle hivernal le séduisit : <sup>72</sup> *Depuis un mois, le ciel n'était qu'une pluie, et la terre qu'une boue ; mais hier le soleil et la gelée sont venus, et j'ai couru la campagne, le cœur réjoui par la vue de ce grand horizon et de la belle et divine lumière. Que de fois le soir dans les rues j'ai admiré les grandes ombres et pensé à Rembrandt.*

Mais ce spectacle ne dura guère et Taine l'oublia vite pour ne retenir que la grisaille habituelle : <sup>73</sup> *J'attends le printemps pour revoir une chose belle ; depuis cinq mois je n'ai sous les yeux que la laideur ; un pays fangeux, des rues étroites et sales, ni musique, ni tableaux, ni jolies figures. Le soleil et les arbres verts me tiendront lieu de tout cela.* Cependant, il avouait à sa sœur (qui se découvrait un goût pour la peinture) que la tristesse du paysage nivernais recelait une certaine beauté : <sup>74</sup> *Je vais dans les champs et je regarde le ciel en pensant à toi ; je suis sûr qu'il y a en ce moment tant de sujets de paysage. La triste couleur des prairies, la désolation de toute la campagne, les teintes grises et variées des nuages seraient belles dans un tableau. Il y a là du sentiment, de l'âme, de la couleur, n'est-ce pas assez ? – Plus je vois la nature et les champs, plus je les aime ; ils semblent avoir en eux plus d'intelligence et d'âme que l'homme.*

Nous avons même son emploi du temps quotidien : <sup>75</sup> *Tu me demandes des détails, ma chère amie ; c'est pourtant peu amusant. Enfin les voilà : je me lève à cinq heures et demie. Je prépare ma classe jusqu'à sept heures et demie. Je la fais de huit à dix. Je joue du piano jusqu'à onze, déjeuner jusqu'à midi. Je m'occupe d'études personnelles de midi à quatre heures et de sept à dix. Je fais une conférence au collège de quatre heures et quart à cinq heures et quart, de la musique de cinq heures et quart à six heures, et je dîne de six à sept. Mes jeudis et mes dimanches sont libres... quand j'ai mal à la tête de travailler, j'ai mon piano ou mes cigarettes : j'ai commencé deux longs travaux, les idées me trottent dans la tête, et babillent tout le jour. Je n'ai pas une minute pour m'ennuyer.* Notons le décalage du déjeuner par rapport à notre époque, entre onze heures et midi.

Il a donc chaque jour deux heures de cours (plus deux heures de préparation) et une de « conférence » et peut consacrer à son travail personnel six heures par jour au moins et près de deux heures au piano.

Cela fait quand même treize heures d'activité intense par jour. Taine avait une grande capacité et une grande rapidité de travail : <sup>76</sup> *Je combats de mon mieux contre l'engourdissement. Je travaille deux heures chaque matin pour ma classe qui se fait à huit heures. Il me reste sept heures par jour, plus les jeudis et dimanches, pour mes études personnelles.*

La musique semblait l'occuper beaucoup : <sup>77</sup> *Je passe le reste de la journée au piano, et surtout j'improvise, c'est-à-dire je laisse aller mes doigts sur tous les accords et toutes les fantaisies qui me viennent. Souvent en le faisant je songe à autre chose, mais cela est un accompagnement pour mes idées, et il est très doux de penser en musique. Mais mon esprit est ailleurs ; je ne puis étudier sérieusement ni acquérir un talent ; je ne cherche là qu'une distraction, et je suis heureux d'en savoir assez pour jouer autre chose que des contredanses. La musique n'est pour les autres qu'une occasion de vanité, j'y trouve un plaisir.*

Au total, Taine s'estimait satisfait : <sup>78</sup> *je fume et je me chauffe, j'ai ici quelques belles sonates ; somme toute, je suis content.* <sup>79</sup> *Pour moi, je suis heureux. À part quelques contrariétés et inquiétudes inévitables, je n'ai rien à désirer. Je suis occupé d'une façon noble et élevée, j'augmente mes connaissances ; je vis dans la science, dans la plus belle des sciences, j'ai de la santé, des amis, assez d'argent, peu de besoins.*

<sup>72</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

<sup>73</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852. Op. cit. p. 214

<sup>74</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 219.

<sup>75</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 140.

<sup>76</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 145.

<sup>77</sup> Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 211.

<sup>78</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

<sup>79</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

<sup>80</sup> *Mais pourquoi donc vous imaginer que je suis malheureux ? Puis-je l'être avec ces études qui m'enchantent et ces idées qui se remuent incessamment dans ma cervelle, et causent avec moi comme les meilleures et les plus charmantes amies ? Ma vie est si remplie que je n'ai pas un moment pour m'ennuyer ou m'attrister. Quand je me lève, j'y songe en m'habillant, et j'oublie qu'il serait plus doux de rester au lit. Le grand malheur après tout, de travailler le matin dans une bonne robe de chambre, les pieds sur un tapis ! L'habitude a été prise à l'École et je la garde ; c'est deux heures de plus que j'ajoute chaque jour à ma vie ; au bout de douze ans, cela fait une année. Vivre c'est agir et produire.*

Il affirmait trouver son plaisir dans la recherche philosophique : <sup>81</sup> *Chacun a ses plaisirs. Un brave employé pêcheur à la ligne est plus heureux quand il attrape un carpeau d'un quart de livre que le plus merveilleux des rois de salon au moment où il bat ses plus piquants entrechats. Je suis pêcheur à la ligne dans la rivière de la philosophie (des mauvaises langues diraient que je pêche en eau trouble) ; et une petite vérité tirée à grand-peine du fond de l'eau me rend heureux pour toute la journée.*

Mais parfois la tristesse de la solitude lui pesait <sup>82</sup> *Ici, mon ami, je ne vois personne. Dans les conversations, j'entends des mots et j'en prononce, mais ce n'est qu'un échange de sons. Privé d'amis, de famille, de musée, de théâtre, de conversation, ma vie est un peu sévère. Je ne mange pas mon cœur, comme dit Homère, mais je suis quelquefois triste, et j'aurais besoin de vous. Entouré de morts, je voudrais voir des vivants ... La solitude augmente l'amitié ... Les idées sont abstraites, on ne s'y élève que par un effort ; quelques belles qu'elles soient, elles ne suffisent pas au cœur de l'homme ... Restent les amitiés d'homme à homme ; rien ne me touche plus que de lire celles de l'antiquité. Marc-Aurèle est mon catéchisme<sup>83</sup>. <sup>84</sup> Je t'écris des folies, parce que j'ai en ce moment des idées noires. Cela m'arrive quand j'ai mal à la tête ; et je n'ai d'autre ressource que de me moquer de moi-même et des autres, ou de penser à ma grande consolation stoïcienne que tu sais (To die, to sleep, ce que confirme de plus en plus ma psychologie). Or comme je ne suis pas foncièrement bouddhiste et que la contemplation du zéro pur finit par lasser, je m'amuse à être bête.*

Cette vie de reclus (il se comparait lui-même à un hibou), paraissait étrange aux gens et le rendait un peu « suspect » à leurs yeux : <sup>85</sup> *Je sais qu'on trouve ici que je mène la vie la plus bizarre, nuit et jour enfermé, sans société, ni plaisirs. Mais c'est la seule que je puis supporter.*

Malgré son jugement défavorable sur la vie de province, Taine, en bon philosophe compte tirer profit de cette expérience : <sup>86</sup> *Je vais apprendre beaucoup, connaître les hommes et les choses. Il était temps de quitter le couvent <sup>87</sup> et de toucher la vie réelle ; cette année-ci est peut-être pour moi une occasion unique de toucher de près la petite ville, ses habitants, le médiocre collègue, la vraie province : « Un jour il redirait à ses petits-enfants / Les mœurs de la République / Nivernique ».*

Il envisageait donc avec humour, un avenir où son séjour à Nevers ne serait plus qu'un souvenir : <sup>88</sup> *Un jour, quand je serai ministre, quel contraste agréable de penser au collègue de Nevers.*

Cette année de professorat fut peut-être la plus laborieuse et la plus fructueuse de sa vie, comme l'estime son biographe. Nous verrons plus loin la somme des travaux et recherches réalisés, en particulier à Nevers. Il en viendra vite à voir, dans l'ennui de cette vie provinciale, une sorte de condition nécessaire au travail personnel, comme il l'expliquait à Prévost-Paradol : <sup>89</sup> *Ajoute la solitude extrême, la nécessité de penser toujours pour ne pas mourir d'ennui, le manque de distractions ; toutes ces misères de la province sont des secours pour ceux qui veulent s'en sortir.*

<sup>80</sup> Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 9 novembre 1851, op. cit. p. 148.

<sup>81</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 182.

<sup>82</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. Op. cit. p. 172-173.

<sup>83</sup> *Marc-Aurèle* fut son livre de chevet jusqu'à ses derniers jours.

<sup>84</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 180.

<sup>85</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852. Op. cit. p. 214

<sup>86</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

<sup>87</sup> Allusion à l'École normale, le « couvent » de la rue d'Ulm.

<sup>88</sup> Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 150.

<sup>89</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. Op. cit. p. 205.

## La vie d'un professeur de philosophie à Nevers.

Ses lettres nous renseignent beaucoup sur les conditions matérielles de la vie d'un professeur du Collège. <sup>90</sup> *Je suis suppléant de philosophie à Nevers à 1200 fr. au lieu de 1800 à Toulon. Ma mère, tu le conçois, était fort triste, mais je l'ai tant exhortée et j'ai paru si content qu'elle a fini par prendre son parti.*

Ceci était le traitement annuel brut, payé en douze mensualités, mais dans certains cas il pouvait y avoir des suppléments : <sup>91</sup> *Le principal me promet la préparation au baccalauréat ; ce sont cinq heures par semaine, je ferai expliquer, faire des versions ; la peine sera petite. J'aurai cinq cents francs pour cela. Il précisait même <sup>92</sup> : J'ai trouvé ici en arrivant qu'à ma classe était jointe une préparation au baccalauréat de cinq heures par semaine, et de cinq cents francs par an ; de sorte que Nevers vaut à peu près Toulon. En me tenant à mon traitement, j'aurai trop. Que veux-tu qui me coûte ?* Ce cours supplémentaire était payé en dix mensualités soit cinquante francs par mois, il touchait donc au total 150 francs par mois.

Il donnait à cette heure supplémentaire un titre inadéquat : *ma conférence de baccalauréat, le soir, me fait repasser l'antiquité, l'histoire et la littérature. Le mal n'est pas grand. Ailleurs, je n'en parlerais jamais.*

Il y avait en effet, en plus des cours habituels, des conférences de Géométrie, d'Arithmétique et d'Histoire naturelle qui s'adressaient à des élèves depuis la classe de troisième jusqu'à celle de Rhétorique et dont les compositions donnaient lieu à des remises de prix. Ces conférences permettaient de préparer le baccalauréat de sciences. Ceci ne concernait pas Taine, il s'agissait pour lui, de travaux dirigés pour la préparation des épreuves du baccalauréat littéraire, à raison d'une heure chaque soir. Cette heure supplémentaire était particulièrement bien payée puisqu'elle représentait la moitié du traitement total de la chaire.

Il eut même une bonne surprise en apprenant qu'il allait toucher une indemnité sur laquelle il ne comptait pas : <sup>93</sup> *Je vais toucher cent francs et quatre-vingts centimes pour mes frais de voyage : je suis un Crésus.*

Comme tout fonctionnaire nouvellement nommé, Taine devait commencer par faire une visite protocolaire aux diverses autorités de la ville. <sup>94</sup> *J'ai visité les autorités. Elles étaient absentes ; mes collègues aussi pour la plupart, j'ai laissé des cartes.* Une simple carte de visite « cornée » était une formalité suffisante en cas d'absence. Dans certains cas, on se contentait de faire déposer cette carte par un domestique. Taine devait la remettre lui-même. L'autorité absente lui répondrait un peu plus tard par une invitation.

On ne sait si son arrivée à Nevers avait ou non été annoncée, mais les attitudes des différentes personnes qu'il rencontra ne semblaient exprimer aucune prévention contre lui. Il fut même plutôt bien accueilli. <sup>95</sup> *Le principal m'invite à passer demain la soirée chez lui. Personne ici n'a inventé la poudre, mais je trouve partout de la bienveillance ou de la politesse.*

Outre la visite protocolaire au Préfet, en corps constitué, du 1<sup>er</sup> janvier, dont il sera question plus loin, comme tous les fonctionnaires nouvellement nommés, Taine fut invité officiellement à une soirée à la Préfecture. Présence obligatoire, mais cette invitation personnelle et protocolaire ne se produisait qu'une seule fois par an. A l'époque de Jules Renard, cette réception fut fatale à un professeur de rhétorique, Lacour, qui y commit une gaffe monumentale<sup>96</sup>. Certains notables par contre étaient presque des habitués de ces réceptions qui étaient très courues.

Taine en fait un tableau remarquable à sa sœur : <sup>97</sup> *ton hibou (c'est de lui-même qu'il parle) est allé, il y a huit jours, au bal du préfet, et n'a pas eu le courage de danser dans la cohue. En voyant le sourire éternel des danseuses, et en écoutant les banalités mielleuses des danseurs, je n'ai trouvé rien de mieux à faire que de regarder cette singerie du plaisir et cette*

<sup>90</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

<sup>91</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136

<sup>92</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137

<sup>93</sup> Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 149

<sup>94</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

<sup>95</sup> Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 149.

<sup>96</sup> Voir : Jean Bugarel : "Le lycée de Nevers de 1875 à 1881 quand Jules Renard y était élève", *Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation* n° 18, 2005, pp. 44..

<sup>97</sup> Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

comédie de l'ennui. Imagine-toi qu'on était venu à ce bal de douze lieues à la ronde. J'en baille encore, mais après cette corvée officielle, je suis délivré.

En réalité, il y avait d'autres invitations où il n'était pas obligatoire mais conseillé d'assister, ce fut le cas au mois de mars 1852 : <sup>98</sup> *Il faut que j'aille lundi à la Préfecture pour entendre un concert d'amateurs, chanteurs et instrumentistes, au bénéfice des pauvres. Je n'ai pas une grande opinion de la musique mais je regarderai les figures et les contenance, j'apprendrai quelque chose et peut-être je rirai.*

L'autre personnage important de Nevers était l'évêque, M. Dufêtre. Nous avons abondamment parlé de lui et de son vicaire général, M. Gaume. Le jugement de Taine était sans appel : <sup>99</sup> *l'évêque est dangereux.* Quant à M. Gaume, il était déjà connu par sa polémique sur l'éducation, de Taine et bien entendu, de son ami Prévost-Paradol : <sup>100</sup> *Ce pays-ci, mon cher, a son meilleur représentant dans l'abbé Gaume, l'auteur du ver rongeur, dont parle ta Revue (La Revue de l'Instruction publique).*

L'autorité universitaire était représentée par le Recteur de l'Académie de la Nièvre, M. Sergent : <sup>101</sup> *Le recteur est prêtre, mais bon universitaire et bienveillant pour le collège ?*<sup>102</sup> *Nous avons un bon recteur, quoique prêtre. Il m'a conseillé la prudence ...*

À diverses occasions, il pourra mieux le juger et notamment à la suite du coup d'État du 2 décembre où le recteur saura « écraser » son refus de signer un acte d'allégeance au Prince-Président.

Ses collègues du Collège apparaissent peu dans ses lettres. Taine parle surtout de M. Thomassin, qu'il avait rencontré en premier : <sup>103</sup> *Le principal a l'air aimable, il sort de chez moi et m'invite à dîner pour demain. Je commence vendredi mon cours ; demain ma journée sera remplie de visites.*

L'usage voulait en effet que tout nouveau fonctionnaire rendît visite aux « autorités » ce qui appelait une visite de courtoisie en retour. Le Principal selon l'usage devait inviter au moins une fois par an chaque professeur, en plus des invitations collectives à l'occasion des grandes fêtes. Thomassin n'avait pas attendu pour faire cette politesse. Taine qui n'a pas encore l'habitude du collège, lui donne un titre inadéquat : *Le proviseur paraît bon homme et il est mieux que les autres.*

M. Thomassin lui fit très bon accueil : *Le principal va à vêpres, est très amical, m'a invité à dîner. Sa femme a du monde, m'a parlé anglais, est fort réactionnaire et catholique, parle bien ; c'est la seule personne que je voudrais voir ici (pas de mauvaise interprétation, elle a 50 ans).*

<sup>104</sup> *J'ai fait de la musique hier avec Mme la principale qui n'est pas fort habile.* <sup>105</sup> *Une ou deux fois le soir, j'ai fait de la musique avec Mme la principale.* <sup>106</sup> *Rien de nouveau pour moi. Je ne vois personne. J'ai fait de la musique deux fois chez Mme la principale. Je n'ai le désir de voir aucun de mes collègues.*

Il fut aussi invité à des soirées officielles chez lui, c'était beaucoup moins agréable <sup>107</sup> : *De nouvelles point ; est-ce une nouvelle qu'une soirée passée chez le principal où je me suis ennuyé et où j'ai fait de la musique ? Les dames sont prétentieuses, tout le monde joue au Whist, on médit de gens que je ne connais pas. Je suis mieux au coin de mon feu.*

Il ne parle que brièvement des autres collègues : <sup>108</sup> *Le sous-principal (moi, pauvre hère, ici je n'ai pas de censeur) est un gros pataud, jovial, libre en propos, bon homme.* (Les lycées étaient dirigés par un proviseur assisté d'un censeur).

L'aumônier (M. Lebrun) a plus d'esprit, mais c'est un coquin ; *il me rendait ma visite, et je le conduisais sur l'escalier : « Nous nous aiderons, me dit-il, nous nous avertirons ; par*

<sup>98</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 224.

<sup>99</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

<sup>100</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 28 mars 1852, op. cit. p. 146

<sup>101</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

<sup>102</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 229.

<sup>103</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

<sup>104</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

<sup>105</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 146.

<sup>106</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 161.

<sup>107</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 155.

<sup>108</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

exemple vous me feriez savoir si un de vos élèves montrait de l'irréligion. » J'étais stupéfait ; quand j'ai voulu lui répondre, il était déjà descendu. On comprend la réaction scandalisée de Taine devant cet appel à la délation des « mal-pensants » mais ceci est bien significatif de l'atmosphère de réaction religieuse de cette époque et d'autre part, le zèle affiché de l'abbé Lebrun était-il réellement sincère ? La complexité de la vie religieuse à Nevers permet de douter de toute opinion trop affichée.

Le professeur titulaire de philosophie qu'il suppléait et qui semblait vouloir reprendre son poste à la rentrée de Pâques ne lui plaisait guère : <sup>109</sup> (c') est un avare parfait, qui le soir achète pour souper un hareng saur chez l'épicier, et qui peut-être voudra reprendre ses 1615 francs, d'autant plus qu'à Pâques, il n'aura plus que trois mois de cours, et qu'il est fort agréable de toucher le traitement des vacances sans rien faire. Ce titulaire est un vieux pédant maniaque, qui parle avec mots saccadés et bégayés, qui ne fait pas de leçons aux élèves et leur dicte un simple programme. Je sais que mes seize petits serins désirent garder leur oiseleur et qu'ils feront un charivari au hibou grognon, s'il veut reprendre sa place. À la grâce de Dieu et du hibou.

Taine rencontrait certains de ses collègues à sa table d'hôte, mais c'est au collège qu'il les voyait le mieux : <sup>110</sup> les professeurs que j'ai vus ne m'ont pas l'air fort distingués de manières et d'esprit. <sup>111</sup> J'aurai peu de relations avec mes compagnons de table, faute de sympathie. Peut-être quelques-unes avec le professeur de rhétorique. C'était Edme Cougny qui fera, une fois de plus le discours de distribution des prix à la fin de cette année-là.

Quant aux autres convives de sa pension, il ne les appréciait guère : <sup>112</sup> Me voilà donc sorti du port (l'École normale) ... et lancé sur l'océan de la vie ! Cet océan ... est un marais, une flaque d'eau dormante. Tout cela est plat et insipide. Que te dirai-je de mes compagnons de table ? Gais, honorables, d'éducation libérale, qui ont fait leur droit à Paris, assez libéraux d'opinion, non mariés ; deux clercs de notaire ; deux employés de l'enregistrement ; deux professeurs du collège. On dit des gaudrioles, des gravelures, on fait des calembours ; ils s'enrouent sur la politique, ils ont parfois un peu d'esprit. Mes autres collègues, le principal, les gens que je vois, tout cela est suffisamment bien élevé, tout cela parle, paraît penser, mais tout cela est ennuyeux. Vision bien triste de la vie de province mais qui ne se comprend que par rapport aux souvenirs des années exaltantes passées à l'École normale.

Au bout d'un mois cette société lui paraissait moins pénible : <sup>113</sup> Je m'habitue à mes compagnons de table, et aux gens à qui je rends visite ; mais franchement je suis mieux seul. Est-ce vanité ?

Le mode de vie habituel des professeurs de collège ne lui plaisait guère (et c'est un euphémisme) <sup>114</sup>: Les professeurs que j'ai vus gagnent beaucoup d'argent avec des répétitions, tondent les élèves, vont en ville. L'aristocratie paie cher les leçons qu'on donne à ses filles. J'en aurais si je voulais. Mais pouah ! Un professeur est ici comme un épicier ou un charcutier. Il débite ses drogues pendant trente ans, puis s'achète une maison et des rentes avec ses économies, et vit en bourgeois. D'âme ou d'esprit, d'ambition ou d'orgueil, point. Ce sont des automates montés pour parler, et qui parlent tant qu'ils ont un larynx. Sa vision du milieu enseignant est tout aussi balzacienne et critique que celle de la pension bourgeoise.

Mais aucune des personnes qu'il rencontrait ne trouvait grâce à ses yeux : <sup>115</sup> Je m'étonne chaque jour davantage de la platitude et de l'engourdissement universels. J'ai vu quelques jeunes gens et j'ai laissé tomber toutes les occasions, j'aime encore mieux ma solitude que cette compagnie ... Mes illusions s'en vont tous les jours ; la sottise, l'ignorance, la grossièreté, le manque d'honnêteté sont la règle. Les contraires ne sont que l'exception.

<sup>116</sup> J'ai essayé de connaître un jeune peintre ; mais il s'est trouvé que son plus grand plaisir consistait à peindre son chien, sa casserole, son poêle, le tout de grandeur naturelle, à la

<sup>109</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 202-203.

<sup>110</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

<sup>111</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

<sup>112</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 144.

<sup>113</sup> Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 150.

<sup>114</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 156.

<sup>115</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. Op. cit. p. 172.

<sup>116</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

*manière des enseignes. Tous mes essais de connaissance avortent de la sorte, et je retombe sur moi-même.*

Il avait dû rester cependant, en contact avec lui, car deux mois plus tard, il écrivait : <sup>117</sup> *Je cause de temps en temps avec un jeune peintre qui me prête des ouvrages sur la peinture, des dessins, etc.*

Taine semblait craindre de succomber à l'engourdissement provincial et à la monotonie de la vie quotidienne, loin du cercle roboratif de ses amis : <sup>118</sup> *mes poètes sont maintenant ma seule compagnie ... Prie Dieu que je ne me sente pas trop des gens que je hante ici !*

Cette crainte lui inspirait une méditation pessimiste sur le devenir de l'esprit de chaque homme : <sup>119</sup> *J'ai été gâté par l'École, nous ne la retrouverons nulle part. Ce plaisir de sentir autour de soi des esprits hardis, ouverts, jeunes, excités par des études et un contact perpétuel, est perdu pour toujours. Arrivé à un certain âge, on se raidit dans ses idées, ses habitudes ; l'opinion et les intérêts vous gouvernent. On a l'air de penser, de sentir ; au fond, on ne fait que se souvenir ; la pétrification est fatale. Si la mort n'était pas là pour faire des générations nouvelles, les idées n'avanceraient pas d'un pas et nous bâtirions encore des pyramides comme les Égyptiens.*

La vie provinciale n'est pas seule atteinte de cette atonie contagieuse, c'est plus général : <sup>120</sup> *Je me sens tous les jours plus seul, et dans ce glorieux pays où s'étale la bêtise dans toute sa fleur, il me semble que je bourgeonne et fleuris à l'égal de tous les autres.*

Il avouait même avoir parfois l'envie de renoncer à tous ses projets de recherche pour s'enfouir dans la monotonie de la vie de province : <sup>121</sup> *Il y a des moments de spleen, de timidité, de langueur, dans lesquels je sens que j'aimerais mieux être un tranquille professeur dans quelque coin retiré que de lutter pour trouver, pour publier et pour établir des idées nouvelles.*

Au mois de mars 1852, il traversa une période de mal être qui l'amena à douter des choix qu'il avait faits. Il se sentait souffrant et dévoré par l'ennui : <sup>122</sup> *J'ai combattu bravement jusqu'ici l'ennui par le travail ... Mais voilà que cette dernière ressource me manque. Je suis souffrant, et d'ailleurs dans une telle langueur d'esprit, qu'il m'est impossible de mettre deux idées ensemble. Mon dernier refuge contre moi-même a péri.*

Il mettait d'abord en cause la banalité de la vie provinciale et le manque d'intérêt d'une partie de ses travaux universitaires : *La conversation des gens qui m'entourent m'assomme ... j'étouffe dans cette atmosphère de province ; l'universelle platitude des hommes, des événements et des choses, la préparation assoupissante de cette agrégation littéraire, la solitude forcée où je me renferme, l'insipidité d'une classe tout élémentaire, la privation de mes amis et de mes compagnons d'étude, me jettent dans un engourdissement douloureux ...*

Il se rendait compte aussi qu'il avait trop compté sur sa capacité de résistance personnelle à la solitude de vie et de travail : *Que je suis bien puni de ces rêves orgueilleux qui me représentaient la solitude studieuse comme un bonheur ! Le fier solitaire ne peut vivre seul ... Il en arrivait même à désespérer de son avenir : Transporté d'une atmosphère pensante et aimante dans ce lourd élément de l'indifférence et de la bêtise, je sens combien la première m'était nécessaire ... Et cela ... durera donc pendant toute notre vie ! Paris m'est fermé pour toujours. Les ambitieuses illusions de l'adolescence se sont envolées ; et je sens que je suis condamné à jamais à une position mesquine et à un entourage plat ... Crois-tu qu'après quatre ou cinq ans de province j'y serai habitué et résigné ?*

Et il précisait à sa sœur Virginie : <sup>123</sup> *Je sens amèrement ce que c'est que d'être esseulé, et je ne prévois pas quand je serai réconcilié avec la vie provinciale et solitaire !... je demeure oisif auprès de mon feu, ou je me promène dans les champs, me chauffant aux premiers rayons du soleil et du printemps.*

Nous trouvons également dans ses lettres d'abondants détails sur les élèves du Collège et le métier de professeur.

<sup>117</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 218.

<sup>118</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 147.

<sup>119</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 144-145.

<sup>120</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 février 1852, op. cit. p. 217.

<sup>121</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 218.

<sup>122</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 16 mars 1852, op. cit. p. 220-221.

<sup>123</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 223.

Taine n'avait pas une grande expérience du public habituel des lycées et collèges. Il avait fréquenté un milieu socio-culturel élevé, puis l'École normale, et n'avait enseigné, dans une classe de lycée parisien, qu'à l'occasion de son stage d'agrégation. On verra que son avis sur les élèves nivernais sera avantageusement corrigé par son jugement sur ceux de Poitiers.

<sup>124</sup> *J'ai seize élèves. Rougis, Monsieur le premier agrégé, professeur de lycée. Ils m'ont l'air à peu près aussi niais qu'à Paris, bien plus ignorants, beaucoup plus dociles. Édouard de Suckau, qui avait été reçu premier à l'agrégation de philosophie, avait été nommé au lycée de Saint-Étienne et avait moins d'élèves que Taine à Nevers. Les effectifs du collège de Nevers étaient comparables à ceux d'un grand lycée de province.*

<sup>125</sup> *Je fais la conférence du baccalauréat ; mes élèves sont ignorants, mais pleins de bonne volonté, et j'éprouve quelque plaisir à faire entrer des idées dans ces cervelles neuves. Ma conférence me fait relire les grands auteurs et c'est tout gain. Ma classe me fait préparer mon agrégation et résumer mes idées. Somme toute, il n'y a que des bénéfiques au quotient.*

Taine découvrait la « vertu pédagogique » de l'enseignement. On apprend beaucoup en enseignant, même à des élèves ignorants, c'est justement l'expérience qui lui manquait selon M. Vacherot, pour mieux se préparer à l'agrégation <sup>126</sup> : *Vous serez d'autant plus sûr du succès ... que vous aurez enseigné pendant un an la science à de jeunes esprits à la portée desquels il vous faudra descendre ... L'enseignement élémentaire est une épreuve qui vous est absolument nécessaire. C'est la seule préparation à l'agrégation qui vous a manqué et que je vous recommande instamment.*

Très vite Taine se rendit compte de la vérité de ces conseils de M. Vacherot : <sup>127</sup> *C'est une bonne chose pour apprendre que d'enseigner. J'ai vu beaucoup de vérités nouvelles en psychologie en rédigeant mon cours. Le seul moyen d'inventer, c'est de vivre sans cesse dans sa science spéciale. Si j'ai pris le métier de professeur, c'est parce que j'ai cru que c'était la plus sûre voie pour devenir savant. Les meilleurs livres de notre temps ont eu pour matière première un cours public ; et je ne vois d'autre moyen de sortir aujourd'hui de la boue qu'un bon livre auquel on a travaillé dix ans. Ajoute la solitude extrême, la nécessité de penser toujours pour ne pas mourir d'ennui, le manque de distractions ; toutes ces misères de la province sont des secours pour ceux qui veulent s'en sortir.*

D'ailleurs de ce côté-là, il n'avait aucun problème : <sup>128</sup> *J'ai les élèves les plus dociles, tout va bien au collège. Dociles et travailleurs mais guère brillants : <sup>129</sup> je n'ai pour élèves que des âmes de papier mâché que je m'amuse quelquefois à pétrir mais que je n'enflammerai jamais.*  
<sup>130</sup> *Quand je reviens fatigué et dégoûté de la platitude des seize petits nigauds que je catéchise, je retombe dans l'agrégation.*

Taine donnait même sa méthode de travail <sup>131</sup> : *Mes élèves travaillent et comprennent. Je leur ferai cinq mois de psychologie. Ma classe me prend en moyenne une heure et demie (de préparation) tous les matins. J'ai pour moi sept heures ; plus les dimanches et les jeudis. Ce qui fait que je donne cette heure et demie à ma classe, c'est que j'écris une analyse de chaque leçon que je leur dicte, qui leur sert à faire la rédaction et leur donne les formules exactes. Emploie ce moyen, il est très bon. Ils voient quatre fois le même sujet : 1° ils écoutent la leçon ; 2° ils la rédigent ; 3° ils entendent lire et corriger la rédaction en classe ; 4° je les fais argumenter sur les leçons anciennes, l'un exposant, l'autre contrôlant et refaisant ce que le premier a mal fait. J'emporterai à Paris toutes ces analyses, qui me serviront pour mon agrégation.*

Son travail au Collège de Nevers lui semblait même très apprécié <sup>132</sup> *Le recteur et le principal ont hier assisté à ma classe et le recteur m'a fait de grands compliments.*

<sup>124</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

<sup>125</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

<sup>126</sup> Lettre de M. Vacherot à H. Taine, septembre 1851, op. cit. p. 129.

<sup>127</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. Op. cit. p. 206.

<sup>128</sup> Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851, op. cit. p. 149..

<sup>129</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 180.

<sup>130</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852, op. cit. p. 212.

<sup>131</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 161

<sup>132</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

Sa mutation d'office à Poitiers, en lui faisant connaître un autre type d'élèves allait modifier a posteriori son point de vue sur les Nivernais : <sup>133</sup> *ma classe ... c'est le comble de la paresse, de la bêtise, de la platitude, bien pis qu'à Nevers ... Je distribue force cinq cents vers. Toutes ces âmes sont mort-nées, et l'on s'empuantit de vivre avec elles.* (Le pensum habituel était de une ou plusieurs centaines de vers latins à composer sur un thème donné).

<sup>134</sup> *Les élèves sont beaucoup plus bêtes qu'à Nevers, surtout plus paresseux, et me donnent des discours inouïs, qui me font faire des haut-le-corps à chaque instant. Imagine-toi l'excès du mauvais goût, de la déclamation froide, du style noble des prosopopées et des hypotyposes et surtout un vide d'idées dont rien n'approche. Avec cela, pour la passion et la chaleur, ils sont à 40 degrés au-dessous de zéro (Réaumur). De plus, d'une lourdeur telle qu'ils ne comprennent pas quand on se moque d'eux.*

Mais il n'y a pas que sur les élèves que son point de vue fut modifié. Les enseignants de Poitiers, encore plus conformistes que ceux de Nevers, lui apparaissaient comme le modèle même du professeur idéal selon le nouveau régime, c'est-à-dire médiocre, sans aucune personnalité ni idée propre et par conséquent sans danger pour le pouvoir en place : <sup>135</sup> *Quelle désillusion mon ami ! Il faut être en province pour comprendre jusqu'à quel point les parents poussent la susceptibilité et les élèves, la bêtise. Je corrige des discours français, qui me donnent la nausée ; d'après l'avis du censeur, je refuse aux élèves qui me la demandent, l'autorisation de lire « Les Provinciales » J'entends dire par mes collègues que la philosophie a perdu l'Université. Ce qu'on demande au professeur, c'est l'absence d'idées, de passion, une âme machine, le vieux pédantisme des vieux cuistres qui enseignaient « Barbaro » et « Amo Deum ». Tout ce que tu acquiers à l'École t'est nuisible, connaissances, distinction d'esprit, opinions personnelles, jugement libre sur quoi que ce soit. Je comprends enfin le grand mot de M. de Talleyrand : « N'ayez pas de zèle ». Le vrai professeur est un fossile parlant, qui ne sait pas un mot de son siècle, une sorte de La Harpe et de Lebeau <sup>136</sup>. Ton titre d'élève de l'École te sera funeste ... On n' imagine pas ... quelle désolation c'est de corriger les plates niaiseries emphatiques des élèves, de sentir qu'on n'est pas compris, de répéter forcément ce qu'on juge indigne d'être écouté, de rabaisser ses idées et son enseignement, de vivre parmi des gens sans idées ni passion, que les idées et la passion offusquent.*

Cette image du corps professoral à Poitiers, au début du second empire, est très significative et ne doit pas être très éloignée de la réalité du Collège de Nevers à la même époque. Nous avons trouvé dans les discours de distribution des prix le même conformisme, la même réprobation de la philosophie, le même rejet de toute la vie intellectuelle et littéraire moderne.

Les menaces implicites que contenait la lettre de M. Lesieur lui expliquant sa mutation à Poitiers, l'incitaient à la prudence mais il n'en fustigeait pas moins la mentalité poitevine qu'il jugeait pire que celle de Nevers : <sup>137</sup> *J'ai vu ici le recteur à qui j'ai expliqué les sales petites aventures de Nevers. La lettre que lui a écrite M. Lesieur est la répétition de la mienne. On tente une épreuve sur moi. Soit, j'essaierai de la bien subir. Pour commencer, et d'après l'avis des autorités, j'ai refusé aux élèves l'autorisation de lire à leur bibliothèque « Les Provinciales », « Tartuffe », « L'École des Femmes », « Jocelyn ». Cela est à mourir de rire, mais nécessaire. Cette ville est ultra-vertueuse, et les pieux parents qui lisent Paul de Kock <sup>138</sup> vous vilipenderaient si vous corrompiez ainsi leurs enfants. Notre honnête cité est encore un peu plus bête que Nevers. On y regorge de couvents et de nobles. Et entre tous les pays de la terre, c'est un des moins pensants. Je suis épouvanté en lisant les devoirs de mes élèves. Hier dans un*

<sup>133</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 235-236.

<sup>134</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 237

<sup>135</sup> Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 240.

<sup>136</sup> La Harpe (Jean-François), 1739-1803, auteur d'un *Cours de littérature* (1799) d'esprit très classique. Lebeau ou Le Beau (Charles), 1701-1778, fut professeur d'éloquence au Collège de France en 1752, a publié des dissertations d'histoire sans aucune valeur historique. Son frère Jean-Louis, 1721-1766, lui aussi membre de l'Académie a été professeur de rhétorique. Tous trois peuvent apparaître comme des représentants de la rhétorique scolastique.

<sup>137</sup> Lettre à sa sœur Virginie, Poitiers, 28 avril 1852, op. cit. p. 243-244.

<sup>138</sup> Paul de Koch (Charles) 1794-1871, romancier et auteur dramatique, publia à partir de 1813 des romans et mélodrames et autres pièces diverses, sur des thèmes de comédie légère qui eurent beaucoup de succès par le caractère amusant (et parfois scabreux) de ses anecdotes et de sa peinture des réalités bourgeoises. Taine souligne par cet exemple, l'hypocrisie des parents d'élèves qui se donnent une apparence puritaine, tout en se délectant d'une littérature, assez faible comme style et surtout discutabile sur le plan moral.

*discours français de trois pages, j'ai trouvé six prosopopées, l'une à l'Italie, l'autre à Constantinople, l'autre au siècle de Périclès, l'autre au Génie des Beaux-Arts, etc. Je leur demande la raison de ce lyrisme effréné : « Monsieur, nous ne savions que mettre ». ... Je suis vraiment dans la fosse aux lions, je me hérissé d'horreur à chaque instant en écoutant ces gentillesse poitevines. Au moins, à Nevers, mes élèves ne mettaient pas d'absurdités. Ici ce sont les écuries d'Augias.*

Il affirmait se résigner à toute cette platitude et avouait jouer les Tartuffe en espérant ainsi se faire « oublier ». Au passage, il évoquait l'une des punitions habituelles des collèges, la retenue : <sup>139</sup> *Pour les élèves ... on finit par les traiter comme ils le méritent : je mets les miens en retenue avec un succès parfait et je lis leurs platitudes avec une tranquillité stoïque. Quand on a pris son parti, on ne s'irrite plus de voir des hypocrites et des sots.* <sup>140</sup> *Je mets mes élèves en retenue et j'obtiens un silence parfait. La retenue, système fort ingénieux, consiste à mettre l'élève dans une chambre où il écrit pendant une heure sous la dictée du maître d'études au lieu d'aller en récréation.*

La pression cléricale sur les professeurs apparaît nettement : *Voici maintenant mes mœurs : je corrige un discours français qu'un de mes élèves va prononcer à sa Grandeur, Monseigneur l'évêque, qui vient donner la confirmation au collège. – J'ai acheté une palme universitaire. – Par ordre du recteur, je fais moi-même la prière latine en entrant en classe. (Il est vrai que je l'ai abrégée de moitié, elle était trop longue.) – Je lis à mes élèves le traité de Bossuet sur la concupiscence ; je leur refuse « L'École des Femmes » ... Ajoutons que je suis allé deux fois au mois de Marie. (Une prima donna de passage devait chanter.)* - <sup>141</sup> *– Je vais demain (par ordre) à la confirmation. L'évêque la donne aux enfants du collège ; on dit qu'il est orateur ; cela m'amusera peut-être. C'est un de mes élèves (j'ai choisi le mieux noté dans les conférences religieuses), qui lui débitera un petit discours, corrigé par moi, que j'ai rendu le plus court et le moins emphatique que j'ai pu. – L'aumônier ne voulait-il pas m'obliger à faire de ma main une ode latine ou française, que j'aurais mise dans la bouche d'un de mes jeunes sansonnets ? Tu conçois avec quel empressement j'ai rejeté un pareil licou. Le piquant est qu'il voulait une ode dithyrambico-pindarico-galimatiaco-logique, à grand orchestre, sur la sublimité et l'importance actuelle du métier de prêtre. Il s'adressait bien. C'est assez de recevoir des coups de bâton sans baiser encore la trique.*

Finalement ses deux expériences de professeur à Nevers et à Poitiers lui avaient donné du professorat en province une image déplorable mais sans doute assez juste <sup>142</sup> : *Nous sommes gouvernés par des recteurs et proviseurs dont beaucoup ont enseigné la grammaire, qui tous ont vécu vingt ans en province et dix ans dans le professorat. Or mon cher, tu n'imagines pas encore ce que la province et le professorat font d'un homme. Perdre toute verve, toute délicatesse, toute audace d'esprit, parler littérature et science comme un laminoir fait du fer ou un dévidoir du coton, substituer par une cristallisation insensible, une âme d'épicier à son âme d'artiste, n'être plus qu'un débitant patenté d'instruction et de goût, avoir cette odeur de rance et de moisi qui est la pire de toutes, et ne pas sentir qu'on l'a : voilà nos moindres maux ; mes collègues m'effraient et je suis comme cet ivrogne qui en rencontrant un autre couché sur une borne, disait mélancoliquement : « Voilà pourtant comme je serai lundi » ... Encore une leçon dans mon voisinage : Treille, qui s'était présenté à l'École avec moi et qui professait la rhétorique à Loudun, vient d'être suspendu pour un article de journal où il louait une actrice de son endroit. Un professeur est un prêtre ; et je conseillerais fort à quelqu'un qui voudrait réussir chez nous d'imiter Origène et Abeillard.*

### **Ses projets et travaux personnels.**

Il avait l'intention de mener de front plusieurs projets. D'abord préparer une deuxième fois l'agrégation de philosophie, mais ce concours sera supprimé en cours d'année. Il avait cependant commencé très sérieusement cette préparation. Il se lancera ensuite et tout aussi inutilement dans la préparation de l'agrégation de lettres.

<sup>139</sup> Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 2 juin 1852, op. cit. p. 256.

<sup>140</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 2 juin 1852, op. cit. p. 259.

<sup>141</sup> Lettre à sa mère, Poitiers, 7 juin 1852, op. cit. p. 269.

<sup>142</sup> Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 27 juillet 1852, op. cit. p. 295.

Il voulait également commencer une thèse de doctorat de philosophie sur la Logique de Hegel, mais il dut abandonner ce sujet. Il continuera tout de même à étudier cette œuvre dont le premier volume l'avait enthousiasmé. Mais arrivé à grand peine à la fin de l'étude du troisième volume, il avouera sa déception : <sup>143</sup> *J'ai pourtant lu le dernier volume de la Logique. Hélas ! Encore une illusion tombée ! Cela est grand, mais cela n'est pas la métaphysique vraie ; la méthode est artificielle, et cette construction de l'absolu, tant vantée, est inutile. Enfin voilà les matériaux de ma thèse.*

Il se lancera dans des recherches sur un sujet qui lui tenait à cœur depuis longtemps, les Sensations, en envisageant d'en faire son sujet de thèse à défaut de Hegel. Finalement il dut se résigner à faire une thèse de lettres sur La Fontaine. Mais il n'en continua pas moins, ses travaux sur les sensations en y consacrant de nombreuses soirées à Nevers.<sup>144</sup> *J'ai recommencé de longues recherches sur les Sensations. C'est là qu'on voit le plus nettement l'union de l'âme et de corps. Ce sera là ma thèse, si on ne veut pas une exposition de la logique d'Hegel. ... Je lis cette diablerie de logique, et je la comprends, mais « Elle est plus difficile à forcer qu'une vierge » Enfin cela me monte dans une haute région. : <sup>145</sup> *J'ai lu deux volumes de ce casse-tête chinois, appelé vulgairement « Logique » de Hegel.**

En moins de trois mois, il avait mis au point trois études : *Des Sensations* (observations) (98 pages, petit format) ; *Notes de physiologie et d'histoire naturelle* (93 pages grand format) et *Idées générales sur l'histoire* (32 pages grand format). Ces études reposaient sur l'analyse de nombreux ouvrages de référence.

En janvier 1852 tout en continuant ses recherches philosophiques, la préparation de l'agrégation de lettres l'incite à produire dans ce domaine <sup>146</sup> *Je me console pourtant un peu, en songeant que ce sera pour moi une occasion de me faire un cours d'esthétique. J'ai déjà écrit diverses choses sur le Drame et l'Épopée.* (Il s'agissait de : *Idées générales sur la Littérature et les Arts* - 23 pages, petit format - et de *Comparaison des trois Andromaque* (Euripide, Virgile, Racine - 40 pages, grand format -.)

*Mais quand serai-je libre de tout cela et entrerais-je en pure métaphysique ? Magna mater ! C'est l'Océan de beauté dont parle Platon, qui est fermé aux profanes. Comme dit Louis XI, je n'ai d'autre paradis en tête que celui-là.*

Ce plan de travail était peut-être trop lourd comme il l'avouait lui-même : <sup>147</sup> *La vérité est que je ne sais où donner de la tête. J'ai commencé par me charger de travaux, afin d'être sûr d'éviter cette bête incommode, l'ennui. Je crois que je l'ai trop bien évité.*

Et il devait parfois céder à la fatigue intellectuelle <sup>148</sup> : *Je relis les auteurs, Homère surtout et Marc-Aurèle. Car Hegel casse la tête et mes recherches personnelles de psychologie ne me fatiguent guère moins. Je laisse quelquefois flotter ma pensée vers l'avenir, qui me paraît tantôt brillant, tantôt sombre ... <sup>149</sup> Je vis au coin de mon feu ; je me repose avec bonheur le jeudi et le dimanche, entre une tasse de café et des cigarettes ; mes études sont si fatigantes que jamais je n'ai mieux goûté le repos.*

Pour la partie latin et grec de l'agrégation de lettres, il avait demandé l'aide du professeur de rhétorique du Collège, Edme Cougny. Il craignait d'avoir oublié les éléments de base des exercices traditionnels et pensait que celui-ci y était plus habile, mais très vite il s'aperçut qu'il se trompait <sup>150</sup> : *Je suis dix fois plus fort (vanité, n'est ce pas ? mais il n'y a pas de quoi) que le professeur de rhétorique mon collaborateur.*

À tous ces travaux universitaires, s'ajoutait l'importante correspondance dont une partie seulement, (les lettres retrouvées), a été publiée et qui devait lui prendre beaucoup de temps. <sup>151</sup> *Cher Ed. J'ai écrit depuis que je suis ici une quantité si incommensurable de lettres, que tu dois excuser mes retards.* Heureusement, il pouvait utiliser pour cela une partie de ses heures

<sup>143</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 février 1852, op. cit. p. 217.

<sup>144</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 145.

<sup>145</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 178.

<sup>146</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 197.

<sup>147</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 160.

<sup>148</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851, op. cit. p. 172.

<sup>149</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

<sup>150</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 203.

<sup>151</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 160

de cours, celles de surveillance des compositions <sup>152</sup> ; *Le mien (mon temps) est pris tout entier ; classes, travaux commencés, correspondance, je ne sais où donner de la tête. Mais je suis libre pour une heure et je veux causer avec vous. Je suis en classe, à ma table, mes élèves composent, je n'entends que le grattement de leurs plumes sur le papier.* Ceci rappellera bien des souvenirs à tous les professeurs qui faisaient comme Taine au long des interminables surveillances de compositions ou d'examens.

Taine travaillait beaucoup et vite. Dès le début février 1852 il pouvait annoncer à sa sœur <sup>153</sup> : *je finis le troisième volume de Hegel (la Logique), ... j'ai préparé une partie de ma thèse, le quart de mon agrégation. Ce qu'il confirmait quelques jours plus tard à Édouard de Suckau <sup>154</sup> : J'ai lu toute la logique de Hegel, et je n'ai plus qu'à rédiger.*

### **Inquiétudes et problèmes professionnels.**

À lire sa correspondance, on a l'impression que Taine ne se pose de questions, au moins dans les premiers mois, que sur son avenir universitaire et donc son programme d'études. Ce n'est que par la suite qu'il s'inquiètera de sa carrière administrative et de l'hostilité à son égard de l'administration gouvernementale.

En ce qui concerne la poursuite de ses études, l'obtention des grades universitaires et la préparation des concours, tenant compte des avertissements et des conseils qui lui avaient été donnés avant ou dès son arrivée, il avait renoncé, comme on l'a vu, à préparer une thèse sur Hegel et s'était rabattu sur un sujet plus neutre, les Sensations, mais continuait à préparer l'agrégation de philosophie. Ce qui l'avait décidé à poursuivre dans cette voie, c'était qu'en 1852, le jury d'agrégation devait être renouvelé <sup>155</sup> *C'est l'approche de 1852, et la chance probable d'un nouveau bureau qui m'a décidé.*

Il gardait cependant des inquiétudes à ce sujet, à cause des : *souvenirs de l'an dernier, préventions que j'aurai à vaincre l'an prochain.* Il envisageait un nouvel échec et un repli possible sur une agrégation de littérature *J'y ai fort pensé, il y a un mois.* Mais, fin novembre 1851, aucune autre difficulté universitaire ne lui apparaissait. Le coup d'État du 2 décembre va évidemment tout changer.

L'autre raison de ses inquiétudes, c'était lui-même, son propre caractère. Pour réussir à l'agrégation, il savait qu'il lui faudrait jouer un rôle, cacher ses connaissances et ses opinions personnelles et abonder, en apparence tout au moins, dans les vues du jury et de l'École. Or, il se rendait compte qu'il devenait de plus en plus intransigeant. Son travail même d'enseignant au collège, en l'obligeant à préciser ses idées pour les rendre accessibles aux élèves allait dans ce sens <sup>156</sup> : *J'ai peur que tout ce travail ne me nuise. Mes observations personnelles me poussent tous les jours en des théories plus arrêtées, et en des formules plus originales. Plus je vis, plus je deviens moi-même. Pourrai-je prendre la peau officielle, besoin étant ? On verra chaque année passer davantage le bout de l'oreille, et Martin-Bâton-Portalis ramènera l'âne au moulin <sup>157</sup>.*

Comme on le voit, il se souciait surtout de sa carrière universitaire, de l'agrégation et du doctorat, et seulement à cause de ses idées philosophiques, et de leur incompatibilité avec celles de l'École. Le plan politique n'apparaissait pas, il semblait ne pas s'en occuper. Comme on le verra plus loin, il refusait de se mêler aux événements sociaux et politiques et pensait n'avoir rien à redouter sur ce plan.

Pourtant une réaction d'un de ses correspondants <sup>158</sup>, M. N..., non identifié par le commentateur de la Correspondance, aurait dû le mettre en garde. Taine lui avait envoyé par lettre : *faute de mieux ... des épigrammes contre les honnêtes personnes qui m'ont mis dans ce*

<sup>152</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 155.

<sup>153</sup> Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 209.

<sup>154</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 16 mars 1852, op. cit. p. 220.

<sup>155</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 162.

<sup>156</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 162.

<sup>157</sup> Expression très ancienne. Un martin-bâton : baguette qui sert à battre les animaux récalcitrants. Avec majuscules : homme armé d'un gourdin. Ici allusion à deux fables de La Fontaine, *L'Âne et le petit chien* (4,5) et *L'Âne vêtu de la peau du Lion* (5, 21) et surtout à cette dernière où l'âne s'étant vêtu de la peau d'un lion *faisoit trembler tout le monde*, mais *Un petit bout d'oreille échappé par malheur / Découvrit la fourbe et l'erreur.* Dans les deux fables c'est Martin-bâton qui ramène l'âne à sa condition antérieure.

<sup>158</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 164.

trou. Je comptais sur sa qualité d'hérétique et de railleur pour m'excuser. Cette lettre avait suscité chez le destinataire une réprobation violente et une mise en garde véhémement. Taine n'avait pas compris et mis sur le compte d'un embourgeoisement sénile, cette réaction apeurée : *à quarante ans tout homme tourne au fade, la moindre vivacité effraie un bourgeois bien établi*. Or les remarques de ce correspondant donnaient bien la mesure de la contrainte imposée par la réaction cléricale et politique : *une plaisanterie contre le pouvoir sent la poudre et les coups de fusil*. Il lui reprochait surtout d'avoir commencé la bataille avec acharnement et sans respect humain contre le clergé. Tout cela pour quelques vers railleurs dans une lettre personnelle à un ami.

On verra par la suite que le courrier de Taine était surveillé. Si cette lettre avait été contrôlée, les craintes de son correspondant n'auraient pas été vaines. Mais Taine vivait sur une autre planète et il préférait accuser ce M. N... de fabuler : *Il a l'air de me considérer comme une machine infernale prête à faire explosion et me supplie de ne pas mettre le feu à la mèche. Moi, le plus mouton des moutons, le plus sédentaire des ours, la plus cloîtrée des marmottes ! Quiconque vit et pense un peu fait peur à ceux qui sont morts*. Il se considérait donc comme totalement inoffensif pour le pouvoir et la société et sa formule finale renvoyait à une simple réprobation d'une pensée libre.

Pourtant certains détails commencèrent à l'inquiéter dès le mois de janvier 1852. Il préparait soigneusement, quoique sans grand enthousiasme, l'agrégation de lettres, à défaut de celle de philosophie, mais ne pouvait s'empêcher de soupçonner, de plus en plus, qu'une volonté « politique » lui barrerait la route de l'enseignement quoi qu'il fit.<sup>159</sup> *Supposez que je mérite d'être reçu, voudra-t-on de moi ? Une vieille tante, catholique ultra, que j'ai au fond des Ardennes, m'a écrit une lettre métaphysique pour me ramener dans la bonne voie, me parlant de Spinoza, disant que j'ai fait une profession d'athéisme à l'agrégation, tout cela d'après ses prêtres. L'espionnage et la calomnie s'étendent fort loin, comme tu vois ; je suis noté comme pendable, et peut-être voudra-t-on me chasser de la littérature comme on me chasse de la philosophie. Vive le Bon dieu quand il se fait diable !* Nous savons que le rapport d'agrégation n'avait pas été publié. D'ailleurs, les curés des Ardennes lisaient-ils chaque année ces rapports ? Comment cette rumeur leur était-elle parvenue ? À moins de supposer, (comme il commençait à le faire), qu'une campagne contre lui était organisée par les cléricaux et les tenants de L'École.

Il s'inquiétait également de certaines rumeurs, sur une législation nouvelle, dont lui faisait part son ami Prévost-Paradol :<sup>160</sup> *Il me fait peur : qu'est-ce qu'il parle d'un licenciement possible à l'École, et d'une loi organique sur l'enseignement ? Cher Ed., avec lui et About, on est toujours sur le qui-vive*. En fait Prévost-Paradol et Edmond About, à Paris, étaient bien informés sur les intentions du pouvoir.

Dès le mois de janvier 1852, le discours officiel du pouvoir le rendit pessimiste :<sup>161</sup> *Je crois bien en effet que l'Université va périr. Le préambule de M. Bonaparte n'en dit pas un mot, et il l'omet en louant toutes les autres institutions de l'empire. Enfin, mon bon ami, quoi qu'il arrive, on aura toujours besoin de science ; et puis tu sais : Highlanders, shoulder to shoulder*. Ceci est à rapprocher des menaces contre l'existence même de l'Université, dont les discours de distribution des prix du Collège de Nevers, que nous avons analysés, faisaient état.

Ce pessimisme fut renforcé par d'autres déclarations :<sup>162</sup> *Le matin (dimanche 26 janvier) j'étais allé au sermon où j'avais entendu une diatribe attendrissante contre la philosophie. Nous sommes très mal en cour. Les hauts pachas administratifs veulent dit-on faire tomber le feu du ciel sur Sodome et Gomorrhe ; gare à l'odeur du roussi ; mes pauvres amis de l'École s'attendent à un licenciement. Ne suis-je pas heureux d'être sorti de cette galère ? Si on supprime la philosophie ou les professeurs de philosophie, je suis plus heureux que personne*. Il avait déjà, en effet commencé sa reconversion vers l'enseignement des lettres. Ce sermon montre bien jusqu'où pouvait aller l'offensive réactionnaire et obscurantiste de l'Église contre la philosophie en particulier et contre l'Université en général, comme nous l'avons vu dans les études précédentes.

<sup>159</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 194.

<sup>160</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 195.

<sup>161</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 18 janvier 1851, op. cit. p. 202.

<sup>162</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 203.

À partir du mois de février 1852, il ne s'agissait plus seulement du sort de l'Université, de sa carrière ou de sa situation au Collège, mais de lui-même. D'abord, il s'étonna des irrégularités de son courrier, il avait écrit plusieurs lettres sans obtenir de réponse et commençait à se demander si elles étaient bien arrivées : <sup>163</sup> *J'insiste pour que tu ailles chez Planat, du moins pour que tu t'informes à sa porte, s'il habite encore là ... Voici trois lettres que je lui écris sans réponse.* Quelques semaines plus tard, même situation : <sup>164</sup> *Rien d'Édouard. Sa dernière lettre est du 8 janvier. La mienne n'a pas sans doute été arrêtée. Je lui parlais de philosophie ... Pas un mot d'Edmond ; pas un mot de personne. J'exige absolument que tu ailles à la porte de Planat, demander s'il loge encore là, et que tu me dises, si tu peux, si son journal vit encore et s'il gagne sa vie.*

Il est certain que des écrits de Taine ont disparu à cette époque, comme une de ses études sur Homère qu'il avait remise à Edmond About : <sup>165</sup> *Edmond ne t'a pas remis en partant un travail sur la Grèce de moi et pour moi ?*

Il finit par être certain de la surveillance exercée par les services de l'État sur sa correspondance et celle de ses amis : <sup>166</sup> *Apparemment, ma dernière réponse n'a pas été interceptée. Messieurs de la poste ou de la préfecture n'ont pas dû être fort pressés de lire les abstractions psychologiques que je t'envoyais. ... Prévost me dit que votre commerce est interrompu, par suite de curiosité gouvernementale. Il t'a écrit au commencement du mois, et n'a rien reçu en retour de cette assignation. Arrêter nos lettres ! Les jolis conspirateurs que nous sommes ! Ce seront les tendresses d'Anatole et mes syllogismes qui feront sauter le gouvernement ! Ce n'est pas assez d'être maître, il faut encore être bête ! Quelles gens et quels temps !*

Évidemment, Taine ne comprenait pas que des intellectuels comme lui, qui ne se mêlaient pas de politique mais seulement de philosophie, (on verra plus loin son point de vue à ce sujet), fussent suspects aux yeux du gouvernement. Le pouvoir, appuyé sur l'Église, devenait en réalité totalitaire au sens vrai du terme, il voulait contrôler non seulement la vie politique mais aussi les esprits et donc les idées et surtout les idées philosophiques.

La preuve évidente de la surveillance exercée par le pouvoir sur Taine sera donnée en fin d'année à propos de sa thèse de doctorat en philosophie sur les *Sensations*. Il avait réussi à achever ses deux thèses (la latine et la française) en temps voulu et les avait envoyées au jury avant impression.

Tout d'abord il s'inquiéta du retard mis par les membres du jury à lui répondre et à lui envoyer l'autorisation d'imprimer. Il écrivit à chacun d'eux pour défendre ses thèses, mais finalement elles furent refusées, apparemment pour des raisons de doctrine. Ses idées étaient trop nouvelles et trop contraires aux opinions du jury. <sup>167</sup> *M. Damiron avait lu ta thèse ... il avait vu qu'elle était insoutenable. Quand on s'adresse à une Faculté, on sait ses idées, on ne peut pas prétendre lui en faire accepter d'autres.* Ce qu'on lui reprochait donc, officiellement, c'était son manque de conformisme, ce que Taine traduisait par : <sup>168</sup> *Ils veulent que les candidats fassent des secondes éditions de leurs manuels ... Tout mon tort est d'avoir eu la bêtise de croire en leur enseigne, d'avoir cru qu'en bonne foi ils demandaient « des découvertes » (texte du règlement).*

Mais ceci ne prouvait que le dogmatisme étroit des professeurs de la Faculté. En fait, pour sa thèse, comme pour son agrégation, son « dossier idéologique » fut le point le plus important. <sup>169</sup> *(M. Damiron) avait recherché tes antécédents et avait appris tes idées sur la liberté, sur ceci, sur cela. Tu étais dans une voie d'idées malheureuses qui ne te mènerait jamais au doctorat par la philosophie. Il t'engageait à prendre un sujet littéraire ... (De l'avis de M. Saisset) à l'École on avait le droit de tout discuter, cela se passait à l'ombre, à l'insu de tout le monde ; mais à la Sorbonne il n'en est pas de même ; tout le monde y a les yeux. Il n'y a pas de bon sens (textuel) de vouloir faire de la philosophie sans tenir compte de l'opinion publique ... M. Saisset*

<sup>163</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 208.

<sup>164</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852. op. cit. p. 212.

<sup>165</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852. op. cit. p. 215.

<sup>166</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 février 1852, op. cit. p. 215.

<sup>167</sup> Lettre d'Édouard de Suckau à Taine, Paris, 16 juillet 1852, op. cit. p. 286-287, note 2.

<sup>168</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 286.

<sup>169</sup> Lettre d'Édouard de Suckau à Taine, Paris, 16 juillet 1852, op. cit. p. 286-287, note 2

*pense que la ruine de l'université et de l'enseignement philosophique a été consommée par ta leçon de la Sorbonne : Inde iræ.*

On en revient à sa leçon d'agrégation qui servit de prétexte à son rejet. C'est l'ensemble de ses idées sur la liberté etc. telles qu'elles apparaissaient dans les notes de son rapport (de police) qui lui valait son rejet de la « carrière philosophique ». De même que M. Lesieur, M. Saisset lui conseillait donc d'abandonner la philosophie et de se convertir à la rhétorique. C'était d'ailleurs la tendance générale, la philosophie (et aussi l'histoire, voir le discours d'Eysenbach étudié plus haut) était proscrite en fait, de l'enseignement : <sup>170</sup> *Crouslé m'écrit de l'École des nouvelles désolantes. On va en faire une machine de vers latins. Ici de même ; la machine à compression fonctionne partout.*

Le retour en force des études de latin, et des exercices purement formels comme les vers latins, apparaissait au pouvoir politique, comme un moyen de s'opposer à la diffusion de toutes les idées modernes. Ce sera par corrélation, l'une des raisons profondes des attaques postérieures des « modernes » contre la prédominance du latin et du grec dans l'enseignement secondaire.

Taine apparaissait même comme le bouc émissaire de la condamnation par le pouvoir de l'enseignement philosophique et même de l'Université dont on lui faisait porter la responsabilité : *la ruine de l'université et de l'enseignement philosophique a été consommée par ta leçon de la Sorbonne*. De même ses collègues de la Sorbonne reprochaient-ils à M. Simon de les « compromettre » en refusant de prêter serment au gouvernement.

La peur des idées, la proscription de toute philosophie allaient même si loin que la même année que Taine, un autre normalien se vit refuser lui aussi sa thèse. Et pourtant il s'agissait d'un philosophe catholique, un défenseur acharné du spiritualisme chrétien, Elme-Marie Caro<sup>171</sup>. Et sa thèse ainsi rejetée avait pour titre *Du mysticisme au XVIIIe siècle*.

<sup>172</sup> *L'intolérance est pire peut-être que tu n'imagines ; M. Simon m'écrit qu'on vient de refuser une thèse de Caro (le Catholique) sur saint Martin. Jules Simon avait en effet écrit à Taine <sup>173</sup>: On vient de refuser la thèse de Caro, qui y avait travaillé dix-huit mois. J'ose dire que la Faculté a reçu dernièrement plusieurs docteurs dont les thèses n'approchaient pas de celle-là, car je l'ai lue. Vous commencez à apprendre que la réputation, le succès et le talent sont trois choses qui n'ont entre elles aucune connexité naturelle. Je regarde sérieusement le talent et la noblesse du caractère comme deux obstacles à peu près insurmontables ; et c'est pourquoi, mon cher ami, il faut être honnête homme, et tâcher de n'être pas une bête.*

À propos de ces histoires de thèses, nous avons là des exemples de ce qu'elles représentaient au milieu du XIXe siècle. Il s'agissait en fait, d'un travail d'une année d'études après la licence qui pouvait être mené conjointement à la préparation de l'agrégation. Caro, exceptionnellement y avait consacré dix-huit mois. Matériellement, le candidat présentait deux mémoires manuscrits, l'un en français de 150 pages maximum et l'autre en latin d'une dizaine de pages. Après examen par le jury, il recevait l'autorisation d'imprimer puis soutenait publiquement sa thèse. Ceci correspondrait plutôt à l'ancien D.E.S. ou à l'actuelle maîtrise. Depuis, les thèses de doctorat sont devenues plus volumineuses et ambitieuses et représentent environ une dizaine d'années de recherches.

## **Taine et la politique. Ses opinions et ses principes en ce domaine.**

Taine se voulait étranger aux péripéties du pouvoir politique et n'y était mêlé que malgré lui, comme on l'a vu ci-dessus. Mais cette année de professorat à Nevers et à Poitiers, fut riche en événements. Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, le plébiscite qui le légalisa, la transformation par à-coups de la République présidentielle en Empire, tout cela provoqua des réactions importantes en France et en particulier dans la Nièvre où l'insurrection de Clamecy et sa répression, eurent des conséquences dramatiques. Taine s'en fait l'écho, ainsi que de la

<sup>170</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 289.

<sup>171</sup> Caro, (Elme-Marie), 1826-1887, entré à l'École en 1845. Sa thèse, après diverses démarches fut finalement acceptée. Il fut nommé maître de conférences à l'École en 1857, puis professeur à la Sorbonne en 1864. Académicien en 1871. A été davantage un moraliste qu'un métaphysicien. A publié de nombreux ouvrages d'inspiration chrétienne et spiritualiste. À la fin de sa vie a été très attaqué à cause de ses critiques contre les systèmes philosophiques autres que le spiritualisme.

<sup>172</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 286.

<sup>173</sup> Lettre de M. Jules Simon à H. Taine, du 16 juillet 1852, op. cit. p. 291, note 1.

dégradation du climat intellectuel qui en fut le corollaire. Ses commentaires sont très significatifs pour comprendre la mentalité générale en France et surtout à Nevers.

### **Le coup d'État du 2 décembre, la réaction de Taine.**

Taine, totalement plongé dans ses études et recherches philosophiques ne savait rien de précis sur la situation politique en France et le coup d'État du 2 décembre semble l'avoir complètement surpris. À la suite, il ne s'attendait à aucune réaction républicaine ni insurrection sociale. Il avait même l'air de considérer cette prise de pouvoir, comme allant de soi.

Il écrivait à sa mère <sup>174</sup> le lendemain, 3 décembre : *Vous savez les nouvelles politiques. Je vois des gens qui reviennent de Paris ; les troupes sont pour M. Bonaparte, l'Assemblée dissoute est impopulaire, tout le monde est tranquille. Il est clair qu'il va prendre le pouvoir royal avec des formes républicaines. Les campagnes sont pour lui. Les démocrates sont accablés et poursuivis depuis deux ans. Personne ne remuera. En voilà pour quelques années. La France depuis soixante ans est dans un va-et-vient perpétuel, allant de la monarchie à la république, de la liberté à l'autorité. Cela durera longtemps encore. Nous sommes trop et trop peu démocrates pour souffrir l'une ou l'autre ; mais les idées libérales pénètrent chaque jour plus avant et s'affermissent. Dans sept ou huit révolutions sans doute, elles seront entièrement maîtresses. Malades de la monarchie pendant le siècle dernier, nous sommes dans ce siècle en convalescence, mais avec des rechutes, et ce ne sera qu'au siècle prochain que nous recouvrerons la santé. Il faut s'habituer à cela et prendre patience, nos enfants seront plus heureux que nous. <sup>175</sup> Je pense que ce pouvoir se consolidera. Plus je vis... plus je vois que les idées ne sont pas mûres. <sup>176</sup> Taisons-nous, obéissons, vivons dans la science. Nos enfants plus heureux auront peut-être les deux biens ensemble, la science et la liberté.*

Taine essayait ainsi d'inscrire sa réflexion à propos du coup d'État, dans une perspective historique plus large, sans se faire d'illusions sur la rapidité de l'évolution des esprits <sup>177</sup> : *Quant au gouvernement, je crois qu'il durera. Il a l'armée, il a déjà fait un pas vers le clergé ; les campagnes vont lui donner une majorité énorme. Les commerçants et les grands propriétaires ne désirent rien tant qu'un État à la Russe ; et ce qui est pis, je vois une quantité de jeunes gens qui pensent de même.*

*Nous ne sortons pas d'un siècle d'idées, comme les hommes de la Révolution française. Notre philosophie, bâtarde du christianisme, est nulle, hors de nos écoles, et c'est maintenant une mode de bafouer les principes pour diviniser les faits. Les philosophes socialistes ont invoqué comme principe l'amour, ce qui était bon à l'époque mystique du Christ ; ont attaqué l'indépendance et la divinité de l'individu, ce qui est contraire à tout le mouvement moderne ; ont prêché le bien-être matériel, ce qui produit des Jacqueries mais non des Révolutions.*

*Je ne vois donc rien qui puisse tenir contre un homme appuyé de 400 000 baïonnettes, de 40 000 goupillons et des légendes des campagnes. S'il n'est pas stupide, il se tiendra dans un juste milieu, ne touchera pas à l'état social établi, parlera de son amour pour le peuple et vivra là-dessus ; il ne périra que lorsqu'une doctrine prouvée, prêchée, acceptée, propagée, sera capable de s'emparer du pouvoir. N'en sommes-nous pas là depuis cinquante ans ? Napoléon, les Bourbons, Louis-Philippe, M. Louis Bonaparte ne sont que des compromis nés des circonstances. L'Idée elle-même, en 89 et en 48, n'a régné que par accident et pour un moment. Elle ne règnera que quand tous en feront leur religion. Une religion est longue à se substituer à une autre. Quels cris a excités M. Proudhon quand il a mis la divinité de l'homme à la place de la divinité de Dieu ?*

Plus tard, (1871 à 1894) il développera cette réflexion, à propos de la crise révolutionnaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans ses *Origines de la France contemporaine*.

Les semaines qui passaient confirmèrent son pronostic sur la pérennité du régime napoléonien : <sup>178</sup> *L'homme qui règne a des chances pour durer. Il s'appuie très ingénieusement sur le suffrage universel qui ne lui demande pas de libertés, mais du bien-être. Il a le clergé et*

<sup>174</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 165.

<sup>175</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 169.

<sup>176</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. op. cit. p. 170.

<sup>177</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. op. cit. p. 171

<sup>178</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 décembre 1851. op. cit. p. 185.

*l'armée ; ajoutez le nom de son oncle, la crainte du socialisme, les opinions opposées entre elles du parti ennemi. Par conséquent, la vie politique nous est interdite pour dix ans peut-être. Et il en concluait que : Le seul chemin est la science pure ou la pure littérature. C'est là-dessus maintenant qu'il faut compter.*

Mais pour cela il fallait d'abord assurer son existence matérielle, ses amis avaient tenté de trouver diverses solutions, en dehors de l'Université, mais Taine était très critique : <sup>179</sup> *Être secrétaire, ou précepteur, ou donner des leçons, ou se faire collaborateur d'un ouvrage, etc ? ... En tout ceci tu trouveras moins de liberté d'esprit, moins de loisir, plus de gêne que dans l'Université.* Le métier de professeur était donc suivant lui, le plus favorable à la poursuite de recherches dans un premier temps puis au démarrage d'une carrière scientifique.

### **Le respect de la légalité.**

Dès le coup d'État, Taine avait annoncé qu'il respecterait les résultats du plébiscite quels qu'ils fussent. Malgré les circonstances, sa position ne changera pas : <sup>180</sup> *Es-tu si peu fidèle à tes principes, que tu ne reconnais pas aujourd'hui M. Bonaparte comme pouvoir légitime ? Son action est toujours détestable. Mais le voilà l'élu de la nation, et, que dira contre la volonté de la nation un partisan du suffrage universel ? Les sept millions de voix ne justifient pas son parjure, mais lui donnent le droit d'être obéi. – Que les bourgeois aient été lâches, et les paysans stupides, soit ; mais respect à la nation même égarée. – Nous allons souffrir à cause de notre grand principe ; mais nous ne l'en défendrons pas moins ... Quant à la distinction de l'État et du Gouvernement, du préfet et du professeur, c'est le seul moyen de mettre la justice dans l'administration. Nous sommes fonctionnaires de l'État et non de tel gouvernement parce que nous enseignons la même chose sous M. de Montalembert, sous M. Barrot, sous M. Ledru-Rollin. Nous servons le public et non telle opinion régnante. Un préfet, au contraire, est l'agent du gouvernement présent, et l'ennemi des autres. Qu'il donne sa démission quand son chef tombe. Il ne peut se faire contre son chef l'agent de ses adversaires. Le professeur garde sa place, comme le juge et le garde-champêtre, parce qu'il n'agit ni pour ni contre le gouvernement. – Si l'on admettait ces principes, l'administration deviendrait honnête et indépendante, tandis que l'on n'y voit que souffrances de conscience et lâchetés.*

Il acceptera même de prêter le serment exigé de tout fonctionnaire lors de la prise de son poste : <sup>181</sup> *Le serment peut se prêter, je crois en conscience. Il signifie, j'imagine, que nous obéirons aux lois, et que nous ne conspirerons pas contre le Président. Je n'entends rien de plus, et je ferai tout cela. Qu'il me laisse vivre seulement et penser dans ma chambre ; je lui ferai pour son argent une classe aussi nulle qu'il voudra.* <sup>182</sup> *J'ai prêté fort tranquillement les serments, cela était dans mes opinions. J'ai refusé d'adhérer au 2 décembre ; l'action était injuste et illégale et violait mon grand dogme de la souveraineté de la nation. Maintenant cet homme a un pouvoir légitime, déferé par la volonté universelle. J'obéis à la loi comme j'ai désapprouvé l'usurpation et par la même raison. J'ai la plus ferme intention de ne pas faire de propagande contre lui et de ne prendre part à aucune conspiration. Mon serment n'a fait que rendre publique et officielle la plus volontaire des résolutions.*

D'autres refusèrent et perdirent ainsi leurs postes : <sup>183</sup> *M. Barthélemy-Saint-Hilaire* <sup>184</sup> *... a refusé le serment, et partant n'est plus rien. M. Simon non plus : il écrit pour vivre ; tous mes amis sont détruits. Il faut se tapir dans un trou et vivre comme un rat philosophe.* <sup>185</sup> *M. Libert, et M. Magy, surveillant à l'École, ont donné leur démission ... M. Simon, M. Despois, M. Barni, M. Bersot,* <sup>186</sup> *beaucoup de professeurs d'histoire et de philosophie sont supprimés ; on a fauché les plus hautes têtes. Cela fait du vide, mais l'avenir n'est pas beau.*

<sup>179</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 206.

<sup>180</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 205.

<sup>181</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 236.

<sup>182</sup> Lettre à sa mère, Poitiers, 7 juin 1852, op. cit. p. 265.

<sup>183</sup> Lettre à sa mère, Poitiers, 26 mai 1852, op. cit. p. 253.

<sup>184</sup> Barthélemy-Saint-Hilaire (Jules), 1805-1895, écrivain et homme politique, fut nommé en 1838 à la chaire de philosophie grecque et latine au Collège de France, élu député, il fut le défenseur de l'Université lors de la discussion de la loi de 1850, on lui doit une remarquable traduction des œuvres d'Aristote dont plusieurs traités n'avaient jamais été traduits en français et des études sur les philosophies orientales, il était spécialiste de sanscrit.

<sup>185</sup> Lettre à sa mère, Poitiers, 7 juin 1852, op. cit. p. 265-266 et notes.

En juillet 1852, il en faisait le bilan <sup>187</sup> : *Tous ceux qui valent quelque chose pataugent aujourd'hui dans le ruisseau. Le pauvre M. Vacherot a perdu son traitement de disponibilité et cherche des leçons. L'École est une Inquisition. M. Simon gagne sa vie en travaillant pour Hachette, et en donnant des leçons au fils de M. Gouchaux. Les autres tirent le diable par la queue.*

Certains de ces exemples le firent vaciller dans son jugement à propos du serment <sup>188</sup> : *Le pauvre M. Vacherot ! Quoi, donner des leçons ! M. Simon précepteur ! Qu'un gouvernement est fort quand il tient les gens par l'estomac ! Si tu vois M. Vacherot, dis-lui mes sympathies ; je ne savais pas qu'on lui eût demandé ce serment ni qu'il eût refusé. – Notre promesse est donc une chose bien grave ; et avons-nous fait une saleté ? Sérieusement, je ne l'ai pas cru et je ne le crois pas. Nous obéissons à la volonté nationale, nous promettons de ne faire ni complot, ni propagande. Est-ce là se déshonorer ?*

Malgré les manifestations de proscription du nouveau pouvoir, Taine ne changea pas de position : <sup>189</sup> *S'il y a comme tu dis sept millions de chevaux en France (C'est ainsi que Prévost-Paradol qualifiait ceux qui avaient voté oui au plébiscite), ces sept millions ont le droit de disposer de ce qui leur appartient. Qu'ils gouvernent et choisissent mal, n'importe. Le dernier butor a le droit de disposer de son champ et de sa propriété privée ; et pareillement une nation d'imbéciles a le droit de disposer d'elle-même, c'est-à-dire de la propriété publique. Ou niez la souveraineté de la volonté humaine et toute la nature du droit, ou obéissez au suffrage universel. Il admettait quelques exceptions à ce devoir d'obéissance, tout ce qui était : en dehors du pacte social... par exemple : la liberté de conscience et les devoirs antérieurs à la société. Mais dans la question d'aujourd'hui, dans le choix d'une forme de gouvernement, la volonté nationale est évidemment souveraine ; et nous ne pouvons mieux marquer notre loyauté qu'en défendant nos principes, même lorsque la masse stupide s'en sert contre nous.*

Invoquer l'intelligence contre le suffrage universel comportait d'après lui, le risque de justifier n'importe quelle dictature : *sinon tu vas droit à la tyrannie. L'empereur de Russie peut dire : « Je suis le seul intelligent dans mes États (ce qui est assez vrai). Donc c'est ma volonté et non celle de mes sujets qui doit régner ». Les catholiques diront : « Nous sommes les seuls qui sachions la vraie fin de l'homme, et la science de nos adversaires les aveugle plus que ne ferait l'ignorance, donc notre volonté doit être maîtresse ».*

Pour Taine, comme pour beaucoup de philosophes de ce siècle, (ainsi que l'affirmait avec force notre compatriote Claude Tillier), la seule solution, pour que la démocratie s'accorde avec la justice et l'intelligence, était l'instruction. *En fait, la seule solution serait l'instruction du peuple. Dans cent ans, il l'aura. Mais pour Dieu, défendons son droit, même contre nous-mêmes, tout en lui souhaitant des lumières et tout en tâchant de lui en donner.*

## **Taine et Romain Rolland.**

Très curieusement, cinquante ans plus tard, (1900-1902), Romain Rolland engagera une controverse avec un de ses amis Louis Gillet, sur la foi chrétienne de celui-ci, et à cette occasion, la question de la démocratie ayant été évoquée incidemment par son ami, sera amené à reprendre point par point l'argumentation de Taine <sup>190</sup> : *Ne soyez pas si dédaigneux du peuple. Vous êtes dégoûté par la réunion publique que vous avez vue ? Vous trouvez que cela sent le bétail ? Vous trouvez qu'ils ne comprennent pas ? (Prévost-Paradol parlait de chevaux). Vous dites « c'étaient là les juges assemblés pour décider des destinées de la France ! » et vous aimez mieux « une tête que cent » - « Une tête » Quelle tête ? - « Des destinées de la France ». Il ne s'agit pas des destinées de la France ; il s'agit de l'administration présente d'un département, d'un canton, d'une commune. « Ils sont du bétail ». Comme Beethoven et Descartes. – « Ils ne comprennent pas » Leurs affaires ? Autant que nous. Beaucoup mieux. – Il*

<sup>186</sup> Magy (Jean-Baptiste) 1822-1887, philosophe, surveillant à l'École de 1848 à 1852 ; Despois (Eugène-André), 1818-1876, littérateur entré à l'École en 1838 ; Barni (Jules-Romains), 1818-1837, philosophe, entré à l'École en 1837 ; Bersot (Pierre-Ernest), 1818-1880, philosophe, entré à l'École en 1836, fut directeur de l'École de 1871 à 1880.

<sup>187</sup> Lettre à sa sœur Virginie, Poitiers, 20 juillet 1852, op. cit. p. 291.

<sup>188</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 288-289.

<sup>189</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 10 janvier 1851. op. cit. p. 191-192.

<sup>190</sup> Lettre de Romain Rolland à Louis Gillet du dimanche 28 avril 1902, publiée par *Le Littéraire* du samedi 8 juin 1946, p. 3. In *Dossier Romain Rolland* BMN, 2 N 880.

*ne s'agit pas de métaphysique ni d'art. Il s'agit de leurs affaires, des intérêts matériels de ce bétail. Et ils n'auraient pas le droit de les surveiller et de les gérer eux-mêmes ? – « Ils se trompent » Qui ne se trompe ?*

Pour lui aussi, comme pour Taine, la seule solution finale sera l'éducation. Mais Romain Rolland, au contraire de Tillier ne compte pas uniquement sur l'école publique pour éduquer le peuple, mais plutôt sur l'expérience démocratique, la praxis, de préférence à la théorie ou l'idéologie. L'ignorance actuelle du peuple, ses erreurs mêmes sont compréhensibles. Mais en attendant que celui-ci ait acquis le savoir nécessaire pour organiser au mieux le système démocratique, Romain Rolland défend le gouvernement du peuple par le peuple contre tout aristocratie. *Et comment ne se tromperaient-ils pas, comment ne seraient-ils pas ignorants et stupides, ayant été tenus depuis des siècles dans l'ignorance et dans la stupidité ? Est-ce une raison pour les y maintenir toujours ? On ne fait son éducation qu'au prix de multiples erreurs, de souffrances, d'expériences malheureuses. Vous tous aristocrates, (c'est à vous aussi que je parle, mon bon Gillet) vous êtes là à crier haro sur le suffrage universel et le gouvernement du peuple par le peuple, parce que depuis une trentaine d'années qu'il est appelé à l'exercice du pouvoir, il est maladroit et se trompe constamment ! Que voulez-vous ? Il ne règne pas de droit divin, il n'est pas inspiré par le Saint-Esprit, il est homme et ne s'instruit que par ses fautes. La troisième république ne datait en effet que de trente ans et les deux premières n'avaient jamais donné le pouvoir à un suffrage réellement universel, encore faudra-t-il attendre encore presque un demi-siècle pour que les femmes acquièrent le droit de vote.*

Romain Rolland va même plus loin en déniaut aux aristocraties leur prétendue supériorité intellectuelle : *Mais diffère-t-il tant en cela des rois, empereurs, diplomates, et autres aristocraties intellectuelles qui s'imaginent gouverner le monde ? Trouvez-vous la République française, si médiocre soit-elle, bien inférieure à Guillaume, Édouard, Nicolas ou Victor-Emmanuel ? Regrettez-vous Napoléon III, Louis-Philippe ou Louis XV, Rouher, Guizot ou M. de Choiseul ? Elle les vaut bien à mon sens. Si elle est médiocre, c'est que la France est médiocre, que l'Europe est médiocre : mais notre amour-propre n'y consent pas volontiers, et il est plus facile de s'en prendre au gouvernement.*

### **Se taire, ne pas accepter mais ne pas manifester son opposition.**

Aucun ton polémique, pas même de l'indignation. Taine acceptait la situation sans appeler à la révolte, sous quelque forme que ce soit. Pour réaliser une société plus juste, il comptait sur la marche des idées libérales et leur triomphe inévitable dans le futur. À propos du plébiscite annoncé, il avait envisagé une attitude de refus au cas où on lui demanderait un ralliement public <sup>191</sup> : *On a cru un instant que le vote serait public et que quiconque refuserait de dire oui serait destitué. J'étais parfaitement décidé à aller courir le cachet à Paris... Mais ces beaux projets sont tombés, puisque le vote est secret. Il se contentera donc de voter « non » sans autre manifestation publique : Pas de protestation. Nous sommes des atomes, nous serions aussi ridicules que les gens de Carpentras voulant marcher sur Paris. Les grands corps et les hauts personnages peuvent seuls protester. Mais pas de soumission, pas d'adhésion si on nous en demande ; un vote convenable et tel, que tout homme d'honneur le portera. Voilà ma conduite, et la tienne aussi, je crois.*

C'est dans ce sens qu'il donnait son avis sur la réaction (rendue publique) d'un professeur du lycée de Versailles, M. Thomas, qui avait fait connaître sa démission par une lettre ouverte, envoyée à l'École normale, avec prière de la répandre dans l'Université, avant de partir en exil en Belgique. Taine avançait deux arguments essentiels à ses yeux <sup>192</sup> 1° *un professeur n'est pas un préfet, il est un fonctionnaire de l'État, non du gouvernement ... ce n'est pas se rallier au pouvoir que d'enseigner l'histoire de Sésostris et de Darius. M. Thomas pouvait à la fois garder son honneur et sa place ; 2° ce pouvoir, illégitime aujourd'hui, deviendra légitime dans huit jours, étant confirmé par six millions de suffrages.* Il confirmait ainsi sa position de principe, de respect « démocratique » du suffrage exprimé, même s'il n'était pas vraiment universel et s'il ne servait qu'à légitimer un coup d'État. (Taine était sûr d'avance du résultat). Il affirmait aussi

<sup>191</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1852, op. cit. p. 191.

<sup>192</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 15 décembre 1851. op. cit. p. 176.

avec force ce qui fait la caractéristique même des fonctionnaires ordinaires, fonctionnaires de l'État, non du gouvernement, au contraire des fonctionnaires politiques comme les Préfets. Quant à lui, il déclarait : *je ne donnerai pas d'adhésion à une action que je regarde comme malhonnête ; mais je crois pouvoir en conscience continuer à professer la théorie de l'association des idées ou du jugement comparatif*. On verra comment cela se traduira à Nevers.

Dans sa lettre à Prévost-Paradol il semblait, même, mettre en doute la sincérité de ce professeur de Versailles : *je fais de laides suppositions, n'est-ce pas ? Mais en principe je crois que l'espèce des Régulus est rare, et je ne les admet que sous bénéfice d'inventaire. Pourtant quelques jours plus tard il citera ce M. Thomas comme exemple à sa sœur : <sup>193</sup> D'autres ont fait bien plus et bien mieux que moi : lisez la lettre ci-jointe adressée par un professeur de Versailles au ministre.*

### **Le dégoût du monde politique.**

En fait, son attitude générale face à la politique n'avait pas varié après le coup d'État. Il constatait le caractère méprisable de la plupart des gens <sup>194</sup> : *Mêmes lâchetés à Nevers qu'à Saint-Étienne. J'ai vu des gens, après avoir vomi des injures contre M. Bonaparte, dire ouvertement qu'ils voteront pour lui, parce que sinon, ils perdraient leur place, et ériger cela en maxime générale de conduite ... Les gens haut placés volent la liberté publique, fusillent trois ou quatre mille hommes, et se parjurent ; le peuple qui leur est contraire vole la propriété privée et égorge. Tendre la main à l'un des deux ! J'aimerais mieux qu'on me la coupât.*

Dégoût également envers les différentes factions en lutte pour le pouvoir <sup>195</sup> : *Je n'ose faire des vœux pour personne. Lequel vaut mieux, d'une présidence à la Russe ou de la Jacquerie des sociétés secrètes ? La victoire du peuple serait peut-être un pillage et certainement une guerre civile. Ils arriveraient furieux au pouvoir et avides mais sans une idée ou partagés entre trois ou quatre systèmes absurdes et discrédités.*

Les partis politiques ne lui inspiraient aucune confiance <sup>196</sup> *M. Bonaparte n'est pas pire que les autres. L'Assemblée haïssait la république plus que lui, et, si elle avait pu, aurait violé de même son serment pour mettre au trône Henri V ou les Orléans, et au pouvoir M. Changarnier<sup>197</sup>. Crois-tu que M. Cavaignac et les hommes honnêtes aient de l'autorité en France ?*

Même les jeunes libéraux ne lui paraissaient pas dignes de confiance <sup>198</sup> : *Les jeunes gens libéraux ne sont que violence, et nécessairement quand le tempérament est calmé, tournent au gendarme. La plupart nient les principes, disent que le droit c'est la force, et que la politique n'a à s'occuper que des intérêts. Les plus hardis le disent. Presque tous le pensent.*

### **Vivre uniquement dans le monde des idées.**

Seules les idées l'intéressaient et lui paraissaient dignes d'un engagement de sa part, il voulait donc rester à l'écart de toutes ces tribulations et manifestait même une véritable misanthropie <sup>199</sup> : *De la sottise, de la violence, de l'ignorance, de la poltronnerie, voilà les principaux ingrédients que le bon Dieu a mêlés ensemble pour en faire le genre humain ... La laide chose que la politique ! ... Je ne puis souhaiter que le triomphe d'une idée et je ne vois des deux parts que mépris du droit et violence brutale ... (Pour eux), le droit n'est rien, il n'y a que des passions et des intérêts ... Cher ami, il n'y a que la science, la littérature, l'éducation, le*

<sup>193</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p.176.

<sup>194</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 167.

<sup>195</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 167.

<sup>196</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 168.

<sup>197</sup> Changarnier, Nicolas-Anne-Théodule (1793-1877), général et homme politique, En 1848, il voulut ramener à Paris les princes de Joinville et d'Aumale et devint un leader des monarchistes à l'Assemblée. Au moment du coup d'État bonapartiste, il devait prendre la tête d'un coup d'état monarchiste. Il resta jusqu'à sa mort, un adversaire farouche de la république.

Cavaignac, Louis-Eugène (1802-1857), général et homme politique, républicain convaincu. Il fut investi par l'Assemblée, de pouvoirs dictatoriaux au moment de l'insurrection sociale des 23 et 24 juin 1848. Après la répression sanglante de l'insurrection, il remit ses pouvoirs à l'Assemblée, le 28 et fut nommé chef du pouvoir exécutif. Il s'opposa au coup d'État du 2 décembre.

<sup>198</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 169.

<sup>199</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 167 à 168.

*progrès lent des idées qui puissent nous tirer de cette boue. Je me résigne pour de longues années à n'être d'aucun parti, à les détester tous, à souhaiter ardemment l'avènement du seul qu'on puisse suivre, celui de la science et de l'honneur... Il faut avoir vécu comme nous au couvent (l'École normale) pour croire aux idées et les aimer.*

Le monde des idées est pour Taine le seul « vivable » : *En attendant je vis dans la philosophie. Là est l'autel et le sanctuaire : Edita doctrina sapientum templa serena* (la plus haute science est le temple serein des sages).

<sup>200</sup> *Il faut attendre, travailler, écrire. Comme disait Socrate, nous seuls nous nous occupons de la vraie politique, la politique étant la science. Les autres ne sont que des commis et des faiseurs d'affaires.*

C'était dans ce sens que le poussait son ancien directeur d'études à l'École normale, M. Vacherot <sup>201</sup> : *ne pouvant ni parler ni écrire sur la politique, sous le régime militaire et « populaire » qui nous est imposé et qui peut durer longtemps, il faudra bien que les esprits sérieux et élevés se réfugient dans la science pure, dans la philosophie. Traduisez donc Hegel tout en vous occupant de votre agrégation. C'est le service le plus urgent que vous puissiez rendre à la philosophie française en ce moment.*

Taine semblait bien avoir pris ce parti : <sup>202</sup> *Somme toute ma vie est à envier. Je gagne en peu de temps ce qu'il me faut pour vivre, j'ai une bonne santé, j'amasse pour l'avenir ; quoique je sois terré et enfoui comme la taupe, je fais comme elle mon chemin. Il ne faut pas penser à ce que je suis, mais à ce que je puis être. C'est dans l'avenir que je vis, c'est lui que je prépare ; le présent n'est rien ; plus je suis obscur et enfoncé dans le travail, plus j'ai de chances ; je me compare à ceux qui en France, gouvernent la science, et je crois que, sans orgueil, j'ai tout lieu d'espérer.*

Il comptait justement sur ses recherches sur les Sensations pour pouvoir publier et faire sa place dans le milieu scientifique, compte tenu de la situation politique : <sup>203</sup> *Faut-il regretter que mon avenir soit celui d'un savant ? Aujourd'hui il n'en est pas d'autre, la politique et les places ne donnant accès qu'à la servilité. Le seul chemin où l'on puisse avancer sans s'éclabousser de fange, est celui des découvertes abstraites. On m'eût empêché d'écrire et de parler sur l'État, le Devoir, le Droit, etc. Qui m'empêchera de publier ce que j'aurai trouvé sur les nerfs et les sensations ? Il faut de la patience et du courage, il est vrai, mais on peut rester honnête et avancer.*

Taine tâchait donc de s'abstraire du monde extérieur : <sup>204</sup> *Il y a six mois que je ne lis plus de journaux ; je ne parle plus politique ni religion ... J'évite même dans mes études de penser aux différences qu'il y a entre notre science et celle du parti régnant ; je tâche de m'abstraire complètement des choses présentes, de vivre uniquement dans le monde des idées générales, de n'être plus acteur, mais spectateur ...*

## **La politique « culturelle » de Louis-Napoléon Bonaparte vue par Taine.**

Dès le 9 décembre, Taine ne se faisait aucune illusion sur l'orientation idéologique du nouveau pouvoir <sup>205</sup> *Le Panthéon vient d'être rendu au culte. Dès le premier jour, il était clair que M. Bonaparte s'appuierait sur le clergé. D'abord le souvenir de son oncle ; ensuite le besoin d'avoir pour soi ce corps, le seul puissant qui reste en France. Il va s'appuyer contre les idées de tout ce qui leur est ennemi : la discipline brutale de l'armée ; l'égoïsme et la poltronnerie des propriétaires ; les légendes des campagnes ; le grand étouffoir, le clergé. L'épaulette va défendre la soutane.*

Tout de suite, Taine notait des actes significatifs de l'orientation du nouveau régime <sup>206</sup> *Le préfet fait effacer des monuments publics les mots « Liberté, Égalité, Fraternité ». On coupe les arbres de la liberté, et on en distribue le bois aux pauvres ... Tous nos honorables collègues ont*

<sup>200</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. op. cit. p. 172.

<sup>201</sup> Lettre de M. Vacherot, 19 décembre 1851, op. cit. p. 181.

<sup>202</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 182.

<sup>203</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 204.

<sup>204</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 234-235.

<sup>205</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 169.

<sup>206</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 décembre 1851. op. cit. p. 186.

signé une adhésion au 2 décembre ... la plupart sont républicains et le disent ... Fillias<sup>207</sup> et Challemel-Lacour<sup>208</sup> sont mis en disponibilité. Est-ce pour avoir refusé de signer ? Ce serait un présage.

Autre révocation significative : celle de Jules Simon, <sup>209</sup> *M. Simon a été suspendu pour une leçon sur les principes de la Morale : il est clair en effet que parler du droit ou du devoir c'est faire la satire du gouvernement. Les choses vont au rétablissement de l'Inquisition, et bientôt, on ne pourra plus écrire, ni penser en France. Comme je l'ai pensé d'abord, M. Bonaparte va tout donner aux évêques pour s'en faire un appui. Il va faire sur notre dos pénitence de ses fautes. Ainsi soit-il. Te deum laudamus.*

Jules Simon à qui Taine avait écrit à la suite de cette éviction lui répondit <sup>210</sup> : *Je n'ai pas douté un instant que vous ne fussiez de ceux qui verraient avec le plus de peine, ma carrière se briser. Je puis n'avoir pas été un aussi grand philosophe que ceux de mes collègues qui ont conservé leur chaire à l'École et à la Sorbonne, et qui se plaignent amèrement aujourd'hui que je les ai compromis ; mais j'ai la conviction, pendant dix-huit années d'enseignement, d'avoir toujours élevé et de n'avoir jamais abaissé les esprits et les caractères de mes auditeurs. Qu'ils en disent autant s'ils le peuvent.* Notons au passage l'amertume de Jules Simon devant la lâcheté de ses collègues.

Pour Taine cette politique se résumait en une lutte contre les idées et il en tirait la conséquence logique : *Conséquence : nous sentons le roussi. Y aura-t-il une agrégation ? Dans ce cas, M. Veillot<sup>211</sup> sera président. Dii boni !.* Effectivement, le concours pour l'agrégation sera supprimé très vite et en premier lieu pour celle de philosophie dès le mois de décembre 1851 puis pour celle de lettres en avril 1852.

Une lettre de Prévost-Paradol l'avait informé que le prochain concours pour l'agrégation de philosophie avait été supprimé (le 24 décembre 1851) par le ministre de l'Instruction publique, M. Fortoul : <sup>212</sup> *le personnel actuel suffisant aux besoins de l'enseignement, j'ai décidé qu'il n'y aurait pas cette année d'agrégation pour les classes de philosophie.* Cette justification paraissait bien un prétexte. Serait-elle rétablie par la suite ? Taine s'en inquiétait : <sup>213</sup> *j'attends encore une lettre qui achèvera de me fixer. Tu comprends qu'il faut que je sache au juste ce qui se passe dans les hautes régions, et si la philosophie a chance d'être rétablie. Je voulais d'abord laisser là les agrégations et me présenter au doctorat à la fin de l'année. Je ne quitterai la philosophie qu'à la dernière extrémité.* En attendant, il envisageait de se présenter à l'agrégation de lettres, *je ne deviendrai serviteur du thème grec et du vers latin que dans l'espoir d'y rentrer un jour* (en philosophie). Mais il avouait à sa mère <sup>214</sup> : *L'agrégation de philosophie est supprimée pour cette année, et ... probablement, pour toujours. J'ai pris une décision et après-demain je commence héroïquement à me préparer à celle des lettres ; j'ai ici les livres, je travaillerai avec le professeur de rhétorique, mon plan est fait ? J'espère trouver encore assez de temps pour rassembler les matériaux de ma thèse et de mon doctorat.*

Dès janvier 1852, il constatait <sup>215</sup> : *C'est donc une polémique que nous engageons (à propos de sa conception du respect dû au suffrage universel), Il n'y a pas grand mal puisque les journaux politiques sont supprimés.* Le débat, même seulement théorique, devenait donc impossible en public, faute de journaux d'opinions. Mais l'échange d'idées par lettres allait devenir lui aussi dangereux comme il s'en rendra compte assez rapidement.

<sup>207</sup> Fillias (Jean-François-Victor-Henry) (1827-1859), élève de l'École normale en 1847.

<sup>208</sup> Challemel-Lacour (Paul-Armand) (1827-1896) élève de l'École, agrégé de philosophie en 1849, professeur à Pau, il fut emprisonné et exilé en 1852. Rentra en France après l'amnistie de 1859. Homme politique, ami de Gambetta, il fut préfet du Rhône en 1870, il fit une carrière parlementaire et ministérielle. Est considéré comme un grand orateur politique.

<sup>209</sup> Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1<sup>er</sup> janvier 1852, op. cit. p. 188.

<sup>210</sup> Lettre de M. Jules Simon à H. Taine, décembre 1851, op. cit. p. 265, note 2.

<sup>211</sup> Veillot, Louis-François, (1813-1883) journaliste et polémiste, devint rédacteur en chef de l'*Univers religieux*, organe de l'ultramontanisme, il attaqua avec violence les catholiques libéraux. S'attira le blâme de l'archevêque de Paris Sibour (1850) puis de l'évêque d'Orléans, Dupanloup (1851) (voir polémique avec l'abbé Gaume de Nevers). Mais il reçut l'approbation du pape Pie IX. Partisan d'un catholicisme sans réserve, de l'ultramontanisme, du *Syllabus*, de l'*infaillibilité pontificale*, il était l'adversaire acharné des libres penseurs et aussi des catholiques gallicans et libéraux. Il a été le plus grand polémiste catholique de son siècle.

<sup>212</sup> Cité en note d'après Gréard, op. cit. p. 187 note 3.

<sup>213</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 décembre 1851. Op. cit. p. 183.

<sup>214</sup> Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1<sup>er</sup> janvier 1852, op. cit. p. 198.

<sup>215</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 18 janvier 1852. op. cit. p. 183.

Les projets gouvernementaux sur l'Instruction publique lui paraissaient dangereux : <sup>216</sup> *L'avenir est incertain. Nous dépendons des caprices du maître et nous attendons sa loi sur l'enseignement. Personne ne doute que l'histoire et la philosophie ne doivent subir de grands changements. Quant à l'enseignement, le mettra-t-on aux mains des congrégations, ou sous la surveillance des évêques ? – M. de Montalembert <sup>217</sup> sera-t-il notre ministre ? Nos conjectures hésitent entre tous ces accidents fâcheux. Nous sommes les vaincus et naturellement nous payons les frais de la guerre. – Mon ami Prévost veut quitter l'Université ; M. About a eu l'esprit d'aller en Grèce, moi je resterai tant qu'on ne me chassera pas.*

En mars 1852 les nouvelles et les rumeurs étaient encore plus alarmantes : <sup>218</sup> *J'écris à mon oncle Adolphe (M. Bezanson) pour lui demander son avis et son opinion sur le sort de l'Université. M. Dubois, le précédent directeur de l'École normale, et M. Cousin viennent d'être mis dehors du Conseil supérieur de l'Instruction publique et le concours public pour les chaires de Facultés est supprimé. Mon métier est maintenant le pire de tous, mais il est trop tard pour songer à en prendre un autre ; je ne puis plus être autre chose qu'un savant ... je serai pauvre certainement et dans une situation sociale inférieure ; mais je lirai, je parlerai et j'écrirai, j'espère ...* À la fin du même mois il questionnait sur ce sujet Prévost-Paradol : <sup>219</sup> *J'imagine que l'agrégation des lettres durera encore cette année dans les anciennes conditions ? Le sais-tu ? Et faut-il continuer à me préparer ?* En fait le plan d'études proposé par le ministre au conseil de l'Université réunissait sous le nom d'agrégation des lettres, l'histoire, la rhétorique et la grammaire. Il n'était plus question de philosophie et l'âge minimum pour les candidats était fixé à 25 ans. Le concours pour l'agrégation des lettres fut d'ailleurs supprimé pour 1852 dès le mois d'avril.

Le gouvernement n'admettait aucune critique de son plan pour l'Instruction publique : <sup>220</sup> *J'ai rencontré ici un professeur de Faculté ... M. Anot de Mézières. Son frère, inspecteur à Versailles, vient d'être destitué pour un article qui blâmait la loi sur l'Instruction. Le gouvernement a la main rude et jette à bas ceux qui se permettent le moindre mot.*

L'Université était complètement désorganisée : *Crouslé qui m'écrit ne me paraît pas savoir ton dessein (Prévost-Paradol avait décidé de quitter l'École et la quittera effectivement avant la fin de sa troisième année), et me dit que l'École est en désarroi.* M. Crouslé <sup>221</sup> écrivait en effet le 24 mars à Taine : *Il devient presque impossible de travailler, presque tout le monde est dégoûté, découragé ... Il n'y a selon J... qu'une sorte d'exercice qui apprenne à penser et à écrire : ce sont les dissertations de licence et les vers latins ... En même temps, les épurations continuent à la Bibliothèque. On retranche des volumes de Voltaire et de Rousseau : il ne faut pas qu'on lise les « Confessions ».*

Ce dernier détail est à mettre en relation avec l'attaque contre les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les discours pour la distribution des prix, au Collège, en 1851. Dans les établissements scolaires, la chasse aux sorcières était également ouverte. Les élèves ne pouvaient emprunter des livres à la bibliothèque qu'avec l'autorisation de leur professeur. Or à Poitiers, Taine rendu prudent par son aventure nivernaise, demandait l'avis du Recteur ou du Censeur avant de donner cette autorisation, ce qui donne une idée de la mise à l'index des auteurs classiques : <sup>222</sup> *Quant à Poitiers, pour te donner une idée de ce monde, je te dirai que j'ai dû refuser à mes élèves la permission de lire à leur bibliothèque « Les Provinciales », « L'École des Maris » et Lamartine.*

<sup>216</sup> Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

<sup>217</sup> Montalembert, Charles Forbes, (comte de) (1810-1870) journaliste et homme politique, fit partie du groupe des catholiques libéraux avec Lacordaire et Lamennais et collabora au journal *L'Avenir*. Après la condamnation des thèses de ce groupe (encyclique *Mirari Vos*, 1832), il se soumit au Pape et se sépara de Lamennais. Il fit une carrière ministérielle sous la 2<sup>e</sup> République puis se rallia à l'Empire. Il entra à l'Académie en 1852.

<sup>218</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 223.

<sup>219</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 28 mars 1852, op. cit. p. 227.

<sup>220</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Poitiers, 28 avril 1852, op. cit. p. 245.

<sup>221</sup> Crouslé, François-Léon, né en 1830, fut maître de conférence à l'École normale et professeur de littérature française à la Sorbonne. On lui doit de nombreux ouvrages notamment sur Lessing, Fénelon, Bossuet et Voltaire. Lettre de M. Crouslé à Taine, 24 mars 1852, op. cit. p. 294-295, note 2.

<sup>222</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 236.

Taine abandonna, dès son arrivée à Poitiers, ses études sur Hegel, comprenant que ce sujet était maintenant prohibé en France : <sup>223</sup> *J'ai laissé là les Allemands ; aujourd'hui, on ne peut les lire qu'en cachette. Creuser et mettre au jour les mines d'outre-Rhin, c'est s'exposer à faire explosion.*

L'enseignement supérieur était menacé dans sa finalité propre : <sup>224</sup> *Quel borbier, mon cher, que le nôtre ! On ne demandera dit-on à l'agrégation, que les matières des collèges. Ce sera la mort des études supérieures. Les professeurs de Facultés (je viens d'en voir) obligés de faire leurs cours devant les étudiants en droit, leur feront de grands résumés de littérature et d'histoire ; les recherches originales finiront. C'est un abaissement universel. Même l'art était censuré dans les salons officiels : <sup>225</sup> *Suckau, que j'ai vu un instant à Paris, m'a dit que les grands peintres n'avaient pas exposé à cause du jury et que l'Exposition était pauvre.**

En fait, le programme des concours importait peu. C'était l'esprit même du système de recrutement des professeurs (comme de tous les fonctionnaires) qui était remis en cause <sup>226</sup> : *Le gouvernement déclare lui-même qu'il regardera moins le talent que les garanties morales ; c'est pourquoi il a supprimé le concours ; le concours qui subsiste n'est plus celui du mérite, mais de l'obéissance ... les grands avancements ne s'achètent guère que par de grandes lâchetés ou une servilité naturelle ...*

### **Les événements de 1851-1852 dans le Nivernais relatés par Taine.**

Le coup d'État du 2 décembre provoqua des réactions insurrectionnelles en Nivernais. Taine en resta spectateur et, conformément à son attitude déjà expliquée plus haut, n'approuvait pas ces insurrections. Son témoignage, non partisan, est particulièrement intéressant. <sup>227</sup> *La Nièvre est tranquille ; Clamecy et cinq ou six bourgs qui avaient des barricades sont pris. On a fusillé suffisamment ; ajoute une quantité de prisonniers. On raconte que les insurgés ont pillé et égorgé ; nos proclamations les représentent comme des brigands, non comme des socialistes. Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ? Il est certain que le département était prêt à se soulever tout entier. Nevers et Moulins se sont trouvées bien gardées, et l'affaire a manqué.*

On aura d'autres précisions plus loin, sur les fusillades. Pour les prisonniers, leur sort était décidé d'avance : les plus avancés iront civiliser Nouka-hiva. C'est une île de la Polynésie française, dans les Marquises, qui fut en 1851 un lieu important de déportation.

La Société Scientifique et Artistique de Clamecy a publié en 1997, une étude collective très documentée sur *L'Insurrection de 1851*. Elle contient une documentation sur l'insurrection et sa répression ainsi que la liste des insurgés, morts, arrêtés ou déportés de la région. Cet épisode est resté dans les mémoires, comme particulièrement tragique.

Un autre témoignage curieux est apporté par Mgr Crosnier l'hagiographe de l'évêque de Nevers, Mgr Dufêtre <sup>228</sup> *Le sang ne coulait pas moins dans la cité égarée, et, par suite, tout le département de la Nièvre était mis en état de siège. Le général Pellion qui le commandait, partit à la tête d'un nombreux détachement, avec de l'artillerie, pour attaquer vigoureusement les insurgés et s'emparer de la ville. Ceux-ci effrayés par les forces dont il disposait, et surtout par l'artillerie qui, placée sur un point élevé, plongeait sur toute la ville, se dispersèrent, pendant la nuit du 7 décembre, sans avoir fait aucune résistance, et le 8 au matin le préfet et le général entraient dans Clamecy. Crosnier affirme que Mgr Dufêtre se rendit lui-même à Clamecy dès le 8 décembre pour intercéder en faveur des vaincus et également auprès de Louis-Napoléon Bonaparte : *Nous trouvons dans son portefeuille une note écrite ... « Le prince-président paraît aussi étonné qu'affligé de ce que je lui raconte de la sévérité déployée contre les socialistes de la Nièvre. Il me promet que les jugements des commissions militaires seront modifiés. Il va donner des ordres ».* M. Dufêtre était un ennemi acharné de ceux que Crosnier appelle : ces*

<sup>223</sup> Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 241.

<sup>224</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 238.

<sup>225</sup> Lettre à sa mère, Poitiers, 17 avril 1852, op. cit. p. 233.

<sup>226</sup> Lettre à sa mère, Poitiers, 6 juillet 1852, op. cit. p. 285.

<sup>227</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851, op. cit. p. 170.

<sup>228</sup> *Vie de Mgr Dufêtre*, évêque de Nevers. Paris, 1868, p. 218 et suivantes.

hommes pervers qui ne rêvaient rien moins que la ruine de la société. Pour qu'il soit intervenu en leur faveur, il fallait vraiment que la répression eût été particulièrement rigoureuse.

Taine n'avait aucune sympathie ni pour les opposants, ni pour les partisans du pouvoir : *il est certain que tout ce pays est plein de sociétés secrètes, disciplinées, à l'obéissance passive, prêtes à se battre par haine et pour leur intérêt plutôt que pour une idée. Édouard (de Suckau) m'écrit que c'est la même chose à Saint-Étienne. Entre les coquins d'en haut et les coquins d'en bas, les gens honnêtes qui pensent vont se trouver écrasés. J'ai trop de dégoût pour l'un et pour l'autre pour donner la main à l'un ou à l'autre. Je déteste le vol et l'assassinat, que ce soit le peuple ou le pouvoir qui les commette.*

Il fut cependant obligé d'assister à des cérémonies officielles qu'il évoque avec une ironie féroce <sup>229</sup> : *nous sommes allés en corps écouter aujourd'hui un « Te Deum » Quelles singeries ! Je suis toujours tenté de me demander : qui diable joue-t-on ici ? J'aime mieux l'Opéra. Les comparses y jouent mieux leur rôle, et les figurants sont moins laids. – Après quoi, nous sommes allés faire les visites officielles au préfet et au général.*

Taine, en bon observateur, avait bien noté que les participants de ces cérémonies officielles n'y étaient que par obligation, comme lui, et non (pour beaucoup) par conviction. D'où l'absence de sincérité de l'ensemble : *qui diable joue-t-on ici ?* et la comparaison avec un opéra mal joué. Les visites officielles en corps constitués dont il parle, étaient celles du 1<sup>er</sup> de l'an, aux autorités civiles religieuses et militaires de la ville, notamment au général qui avait dirigé la répression sanglante de Clamecy.

Taine ne pouvait retenir dans son récit à sa mère, son indignation, d'autant plus violente, qu'en face du général, il n'avait rien pu manifester et avait dû jouer, lui aussi,, le rôle d'un spectateur complaisant sinon approbateur. *Le général nous a dit au sujet des gens de Clamecy ; « S'ils n'avaient fui, j'en aurais pavé les rues. Dieu aurait choisi les bons » - C'est le mot de l'abbé de Cîteaux lors de la guerre des Albigeois : « Tuez tout, Dieu connaît les siens ». assassins mitrés, égorgeurs en plaques, ils se valent. Le préfet a ajouté : « Je les tiendrai en prison le plus longtemps possible, et j'en enverrai à Cayenne autant que je pourrai ». Gouvernement paternel ! Cela m'attendrit. Il vaut mieux n'être rien comme je suis, ou destitué, que d'être geôlier ou boucher patenté. On doit se trouver heureux de n'être pas exécuteur des hautes œuvres. J'aime mieux mon vieux frac qu'un habit brodé et doré avec du sang dessus.*

Pourtant Taine, on l'a vu, n'avait aucune sympathie pour les insurgés, mais le cynisme des massacreurs l'écoeuraient et les images qu'il utilisait étaient dignes d'un imprécateur : *assassins mitrés, égorgeurs en plaque ... geôlier ou boucher patenté ... habit brodé et doré avec du sang dessus.*

## **Les événements et leurs conséquences au Collège de Nevers.**

Malgré sa volonté de rester en dehors des événements politiques et de ne prendre parti ni pour le pouvoir ni pour les opposants, Taine allait être confronté à une situation de crise où il devrait prendre position officiellement et en public.

Il en fit le récit d'abord à sa sœur Virginie, le 18 décembre <sup>230</sup> : *Quoique tu ne lises pas la politique, tu sais que M. Bonaparte, violant son serment, a confisqué les libertés publiques et fait tuer ceux qui défendaient la loi. Le recteur (un prêtre) nous a envoyé, il y a deux jours, la circulaire suivante : « Les soussignés, fonctionnaires de l'enseignement public à Nevers, déclarent adhérer aux mesures prises le 2 décembre par Monsieur le Président de la République et lui offrent l'expression de leur reconnaissance et de leur respectueux dévouement ». Mes collègues, même les plus libéraux, ont eu l'impudence de signer. J'ai refusé. Je n'ai pas voulu commencer ma carrière de professeur par une lâcheté et un mensonge. Chargé d'enseigner le respect de la loi, la fidélité aux serments, le culte du Droit éternel, j'aurais eu honte d'approuver un parjure, une usurpation, des assassinats. Je refuserais encore si c'était à refaire, et je suis sûr que vous auriez fait comme moi.*

Cette circulaire n'était pas une initiative locale mais provenait du ministère comme le lui confirmèrent ses correspondants : *tous mes amis étaient décidés à faire de même. Mme N. tourmentait son fils pour qu'il n'exposât pas sa place et donnât toutes les soumissions.*

<sup>229</sup> Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1<sup>er</sup> janvier 1852, op. cit. p. 188-189.

<sup>230</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 175-176.

La suite donnée à ce refus public laisse supposer que, localement au moins, les positions politiques n'étaient ni très tranchées ni très intransigeantes, comme il s'en aperçut : *Mon refus est pourtant moins dangereux que je ne le croyais d'abord. Le recteur quoique faible, est bon et honnête. Il a fait signer le titulaire de philosophie (en congé de maladie) et a envoyé la liste sans noter mon refus. J'en ai causé avec lui, et je pense qu'au fond il pensait que seul, j'ai fait mon devoir.*

Ceci confirme également que Taine jouissait de l'estime et de la considération des autorités locales, notamment au Collège. Pour le reste, les invitations officielles qu'il continuait de recevoir pour les réceptions à la Préfecture semblent prouver la même chose.

Plus que jamais il voulait rester prudent et autant que possible, passer inaperçu <sup>231</sup> : *Au reste, je suis d'une extrême prudence : le recteur m'a dit que ni mon cours ni ma conduite n'avaient donné lieu à aucune plainte. Je me tais, je fais tout ce qui est compatible avec l'honneur, mais rien de plus. Que ma mère soit donc en repos. Mon honnêteté est intacte, et le recteur lui-même pense que ma place n'est pas exposée.*

Cependant, en racontant cet épisode à Édouard de Suckau, il envisageait une destitution possible : <sup>232</sup> *Tous mes honorables collègues ont signé. J'ai eu le malheur de faire exception, l'air retentissant de menaces de destitution. De sorte que je pourrais bien un jour ou l'autre aller prendre le frais sur le boulevard de Gand. Le gouvernement aimant la liberté, désirera sans doute me fortifier dans la vertu, en m'ôtant toute tentation d'y manquer à l'avenir, etc.*

L'évolution de sa situation à Nevers le rassurait car deux jours plus tard il écrivait à sa mère <sup>233</sup> : *Rien de nouveau. Je crois que le recteur avait raison, et que je ne cours aucun danger. Je continuerai jusqu'aux vacances à tenir dans ma cage patentée mes seize petits serins.* Il en paraissait même de plus en plus certain : <sup>234</sup> *Sois tranquille, du reste. Il me paraît certain que mon refus de signer n'aura pas de suite. Pour ma place, je ne sais si le titulaire ne la reprendra pas à Pâques, je ne puis lui parler là-dessus que dans quelque temps.*

Il attendra presque un mois pour cette démarche et en chargera le recteur : <sup>235</sup> *J'ai prié avant-hier le recteur de sonder le titulaire de philosophie. Le recteur désire que je reste. Mais Taine soupçonnait le titulaire de vouloir reprendre ses cours pour bénéficier d'un traitement complet pendant les vacances. Début février, pas de réponse : <sup>236</sup> J'attends toujours une réponse du titulaire. On me dit que je resterai certainement et cela est assez probable.* Le recteur agissait-il réellement en sa faveur, Taine commençait à en douter car à la fin du mois de février, il n'avait toujours aucune réponse : <sup>237</sup> *Rien de nouveau à Nevers. Le recteur tarde et ne me donne pas de réponse. Je pense que je serai obligé de lui poser la question moi-même.* Le 18 mars même silence : <sup>238</sup> *Pas de réponse de notre pacha universitaire ; on ne m'a pas informé si je dois rester.*

Il était malgré tout, tellement assuré de rester à Nevers qu'il faisait des projets pour les mois suivants : <sup>239</sup> *Peut-être ... aurai-je dans cinq semaines le plus grand plaisir que je puisse espérer. Le recteur, à ce qu'il paraît, a eu l'obligeance et le bon goût de ne pas noter au ministère mon refus de signer l'adhésion que tu connais et de plus, il désire que j'achève l'année ici ; tu sais que ma commission n'est que de six mois ; il va donc demander au titulaire de prolonger son congé de six mois encore.*

L'absence de réactions officielles à son refus de signer la fameuse circulaire, avait fini par le rassurer tout à fait et par lui faire croire qu'il ne risquait plus rien. C'est ce qu'il expliquait, début février 1852 à Prévost-Paradol : <sup>240</sup> *Quand on s'abstient d'allusions politiques et religieuses, et qu'on vit chez soi sans se mêler aux orateurs de café, l'administration se tient tranquille. J'ai pour recteur un prêtre ; il y a un évêque dans la ville, ennemi du collège ; mon principal va à vêpres et communie ; le père d'un de mes élèves est noble et relit toutes ses*

<sup>231</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 176-177.

<sup>232</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 178.

<sup>233</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 183.

<sup>234</sup> Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1<sup>er</sup> janvier 1852, op. cit. p. 189.

<sup>235</sup> Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 202.

<sup>236</sup> Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

<sup>237</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 219.

<sup>238</sup> Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 224.

<sup>239</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852, op. cit. p. 213.

<sup>240</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852, op. cit. p. 206-207.

*rédactions, et je sais qu'il n'y a pas une plainte contre moi, quoique ma psychologie soit physiologiste, et que j'aie fort maltraité la Raison et la Liberté.*

Taine se faisait peut-être des illusions sur l'apparente « tranquillité » de l'administration à son égard et sur la bienveillance de son entourage nivernais.

Il ne nomme pas cet « élève noble » et le palmarès de 1852 ne permet pas de l'identifier. Nous savons seulement que sur seize élèves (plus deux redoublants, ayant appartenu l'année précédente au Collège), qui s'étaient présentés aux examens du baccalauréat, onze avaient été reçus bacheliers ès-lettres. Nous connaissons les noms de dix d'entre eux, dont six bacheliers : Bonnot Hector (reçu), Gonat Philibert, Yvau Delagarde Louis (reçu), (tous de Nevers) ; Bonnard Jean-Étienne-Hippolyte (reçu) (de Varzy) ; Fourné J-S-V. (de Château-Chinon) ; Charpentier Louis-François (reçu) (de Tannay) ; Blot Henri (reçu) (de Ste-Sabine, C.-d'O) ; Dubois Louis-Alfred (reçu) (de Courcelles) ; Valois Prosper (de Poiseux) ; Thibaudin Louis (de Cercy-la-Tour).

Les plus souvent nommés étaient Bonnot et Yvau Delagarde. Le Prix d'honneur (dissertation en français) avait été attribué à Bonnard. On remarque donc que quatre élèves figurant au palmarès n'avaient pas été reçus au baccalauréat, et que parmi les six ne figurant pas au palmarès, trois au moins avaient été reçus. Ce qui donne une idée du rapport entre les appréciations des résultats obtenus en classe et le succès à l'examen mais ceci était peut-être la conséquence de certaines démissions d'élèves après sa mutation d'office à Poitiers.

Comme Taine précise que cet « élève noble » était premier l'année précédente (voir plus loin), nous pouvons préjuger qu'il s'agissait de Ludovic (ou Louis) Yvau Delagarde (externe, né à Nevers) qui, en Rhétorique, en 1851, avait obtenu le prix d'excellence et le prix d'honneur de discours latin et des nominations de prix dans presque toutes les disciplines, sauf en histoire.

Ses ennuis qui amèneront sa mutation d'office de Nevers à Poitiers viendront justement de la famille de cet élève noble.

Il avait découvert dans le milieu nivernais, une véritable dichotomie entre les apparences et la réalité. Les Nivernais qu'il fréquentait, personnel enseignant, parents et élèves semblaient avoir une attitude ambiguë, entre des opinions très conservatrices affichées en public et la réalité de leur pensée et de leurs choix quotidiens, ce qui lui permettait d'exprimer en classe, ses propres idées, à condition d'éviter d'employer un vocabulaire trop « marqué ». <sup>241</sup> *En gardant les noms on dit les choses. Et je sais par les professeurs de rhétorique et d'histoire, que les parents eux-mêmes seraient fâchés de donner à leurs enfants des pères Loriguet* <sup>242</sup>. *Ils sont bien du siècle en dépit d'eux-mêmes. Ils disent du bien du petit séminaire qui est aux portes de Nevers ; mais ils auraient dégoût de faire de leurs fils des calotins. On peut leur enseigner la science, leur donner tous les faits historiques et philosophiques, leur faire comprendre les plus irrégulières des civilisations, Rome et la Grèce. L'effet moral du cours est le même ; il suffit de ne pas en formuler les conséquences, ou plutôt de ne pas les formuler en termes de journaux. Les parents sont trop bêtes pour y rien voir, et les élèves, suivant la bonne disposition de cette bonne nature humaine, sont trop portés à la révolte pour ne pas en recevoir l'esprit. La religion et la royauté ne sont plus maintenant que de vieilles habitudes. Chez les plus fanatiques, l'éducation prépare le monde à venir et détruit le passé. Partout les enfants sont traités à l'égal des parents ; on cause avec eux, on se fait leur ami, on favorise le premier élan de leur liberté ; ils respirent l'égalité et la liberté dès le berceau ; demande aux vieilles gens ce qu'était l'éducation de leur temps. – Nous avons donc les parents pour complices ; opprimée au dehors, et comprimée en apparence, l'éducation peut-être au fond aussi libérale qu'on le voudra.*

Sur ce point aussi, Taine se faisait peut-être des illusions. Il négligeait l'influence réelle de l'évêque et de son vicaire général l'abbé Gaume, sur certains parents et au Ministère.

Le 28 mars, il racontait l'incident qui allait servir de prétexte à son éviction mais le ton employé montre bien qu'il ne le prenait pas au sérieux. <sup>243</sup> *Ce pays-ci, mon cher a son meilleur représentant dans l'abbé Gaume, l'auteur du ver rongeur, dont parle ta Revue. Je m'en ressens, et je commence à cueillir toutes les fleurs du métier ; un polisson de seize ans, noble, qui l'an dernier était le premier, étant tombé au dessous du dixième, s'amuse à dire que j'ai fait l'éloge*

<sup>241</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 207-208.

<sup>242</sup> Loriguet, Jean-Nicolas, (1767-1845), jésuite, auteur de nombreux ouvrages d'histoire à l'usage des collèges ecclésiastiques, notamment une *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*. L'emploi de cet ouvrage dans les écoles publiques ou libres fut interdit par une circulaire du ministre de l'instruction publique, de Fortoul, en 1852 (l'année où Taine était à Nevers), parce que « l'histoire contemporaine y est défigurée par esprit de parti ».

<sup>243</sup> Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 28 mars 1852. op. cit. p. 229.

de Danton en classe, et venge sa vanité blessée par des calomnies. Les cancans brodent là-dessus, et je suis obligé de me justifier auprès du recteur. Il est vrai que mes quinze autres élèves m'aiment, ont demandé au recteur de me conserver ici jusqu'à la fin de l'année, et auraient voulu rosser l'Escobar<sup>244</sup> au maillot. Mais ce petit coquin est un trou à ma cuirasse et, quoi que je fasse, je serai bientôt blessé par toutes les flèches qu'il me tirera. Or à cette date la décision de mutation avait déjà été envoyée du Ministère depuis cinq jours.

Taine n'avait dû avoir connaissance de ces ragots que depuis trois ou quatre jours car il n'y faisait aucune allusion dans une lettre à Ernest Havet du 24 mars. Le 18 mars, en annonçant à sa sœur qu'il se rendrait le lundi suivant, à un concert à la Préfecture, il continuait à espérer finir son année à Nevers. Et dans cette lettre du 28 mars, où il racontait cet incident dont il devait se justifier auprès du recteur, il faisait des projets pour après les congés de Pâques. Il ne lui accordait donc pas beaucoup d'importance.

Mais cet incident ne fut évidemment qu'un prétexte, car ce qu'on lui reprochait vraiment c'était le contenu réel ou supposé de son cours de philosophie, comme le montre très bien la lettre du ministère lui signifiant les raisons de sa mutation pour Poitiers. Cette lettre datée du 30 mars précise que la décision de mettre fin à sa suppléance à Nevers avait été envoyée le 23 mars et que sa nomination à Poitiers avait été faite par un arrêté en date du 29 mars. Tout était allé vraiment très vite à moins que ce déplacement d'office n'eût été préparé depuis longtemps, ce qui expliquerait les silences du recteur à propos des démarches que Taine lui demandait, et justifierait ses soupçons concernant la surveillance par la police, de sa correspondance avec ses amis.

Comme le montrent nos analyses des discours de distribution des prix du Collège au cours des années précédentes, l'adversaire contre lequel luttaient les courants cléricaux ultramontains, dont les meilleurs représentants à Nevers étaient l'évêque et son vicaire général, c'était la philosophie elle-même et l'ensemble des idées modernes qu'elle véhiculait.

La lettre du Ministère, signée par le Ministre, H. Fortoul, mais qui avait été rédigée par M. Lesieur<sup>245</sup> était très claire sur les motifs de cette sanction *C'est après avoir pris une connaissance attentive des notes qui vous concernent que j'ai résolu de vous essayer dans un enseignement moins périlleux pour votre avenir. J'ai remarqué en effet, que vos leçons philosophiques, à Nevers, rappelaient trop les doctrines qui vous ont été reprochées à juste titre dès votre début ...*

Aucune allusion à l'incident au Collège, au sujet de Danton qui manifestement n'a joué aucun rôle. Mais la preuve est donnée qu'un dossier (*les notes qui vous concernent*) concernant Taine avait bien été constitué (*dès votre début*), sans doute dès son entrée à l'École normale et ne concernait que ses idées philosophiques, et que le contenu de ses leçons à Nevers avait été surveillé attentivement. M. Lesieur précisait même la nature de ses critiques en espérant que, dans son nouveau poste, *vous parviendrez à dégager votre enseignement de doctrines, qu'avec plus de maturité vous apprécierez un jour à leur juste valeur, et qui ne sont pas du domaine des études classiques*. Encore une fois ce qu'on lui reproche c'est de développer des doctrines différentes de celles de L'École. Ses idées philosophiques et avec elles, celles de tous les courants de la pensée moderne, étaient jugées dangereuses et exclues des études classiques.

Selon des sources locales, il y aurait eu des réactions. Sa mutation aurait irrité les autres élèves et leurs parents. Sept élèves (sur seize) de sa classe auraient quitté le collège. Il paraît que ce fut un beau tapage dans Nevers et tout le département<sup>246</sup>.

Mais est-ce exact ? Comme nous l'avons vu plus haut, le palmarès de fin d'année mentionne dix noms d'élèves dans cette classe. Il est vrai que plusieurs bacheliers de l'année ne figurent pas parmi eux, ils devaient pourtant être parmi les meilleurs. Auraient-ils quitté le Collège après le départ de Taine ? Celui-ci semble attester qu'il y eut des remous à la suite de

<sup>244</sup> Antonio Escobar y Mendoza, (1589-1669), jésuite espagnol, fameux casuiste que Pascal attaqua avec vivacité dans les *Provinciales*. Taine admirait beaucoup Pascal et le cite souvent dans sa correspondance. Et notamment, il en parle avec admiration dans sa lettre du 24 mars à Ernest Havet à propos d'un ouvrage que celui-ci venait de faire paraître sur les *Pensées de Pascal*. Il écrivait : *Les Jansénistes sont les vrais écrivains du Christianisme, comme Murillo et Zurbaran en sont les vrais peintres ; ce sont les fidèles disciples de saint Augustin et de saint Paul ; et Pascal, en homme sincère, parle comme eux de cette masse de perdition, de cette prédestination fatale, de cette infection de la nature humaine.*

<sup>245</sup> Le Ministre de l'Instruction publique et des cultes, à M. Taine, Paris, 30 Mars 1852, op. cit. p. 230-231, et note 1.

<sup>246</sup> Nous suivons ici François Lechat, *Nevers pas à pas*, p. 141



son départ : <sup>247</sup> *Il m'est arrivé des aventures posthumes à Nevers, après mon départ. Mais cela est si ennuyeux que je n'ai pas le courage de te l'écrire.*

Taine fut donc nommé suppléant de Rhétorique au lycée de Poitiers. On jugeait, sans doute, la chaire de rhétorique moins dangereuse idéologiquement que celle de philosophie. D'ailleurs dès l'année suivante, l'enseignement de la philosophie sera supprimé et réduit à celui de la logique. Mais l'on peut se demander si tous les étudiants et professeurs de philosophie étaient surveillés de la même manière, et par qui. De quand datait cette organisation de surveillance idéologique ? Sans doute de bien avant 1848.

Encore cette nomination était-elle assortie de menaces à peine voilées : *je ne suis pas sans inquiétude sur les résultats de l'épreuve nouvelle à laquelle vous allez être soumis. Si M. le recteur de l'Académie de la Vienne, que je charge de surveiller particulièrement vos leçons, veut bien vous aider de ses conseils, je vous engage à les suivre avec déférence ... Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monsieur, que si cette épreuve ne répondait pas à*

*mon attente, je me verrais dans la nécessité de renoncer à vos services.*

Il y avait de quoi dégoûter Taine du métier de professeur, mais il ne pouvait pas démissionner à cause de son engagement décennal et il lui fallait bien gagner sa vie. Il devait donc rejoindre son nouveau poste comme il l'expliquait à sa mère : <sup>248</sup> *Je suis nommé suppléant de rhétorique à Poitiers. Cela vaut mieux à tous égards ; mais la lettre du ministre est sévère et menaçante et je sais que j'ai été desservi directement au ministère ... tu ne saurais croire combien à présent, je me moque de mon métier et de ses chances ; quoi qu'il arrive, je vivrai toujours à Paris avec des leçons. Une destitution serait peut-être ce qui pourrait m'arriver de mieux ...*

En fait, au Lycée de Poitiers, il fut encore plus prudent qu'au Collège de Nevers. Sans doute n'y avait-il pas à Poitiers d'inquisiteur du type de M. Gaume. Il put donc y finir l'année scolaire. Mais ne pouvant passer le concours d'agrégation ni présenter sa thèse de philosophie sur Hegel dont le sujet avait été refusé, il se décida à préparer une thèse de lettres sur La Fontaine. Il espérait être nommé l'année suivante comme professeur de rhétorique, dans un établissement proche d'une faculté des sciences afin de poursuivre ses recherches de physiologie sur les sensations. Mais le Ministère le poursuivait de sa vindicte et il fut nommé professeur de sixième au lycée de Besançon. On ne voulait manifestement plus de lui dans l'instruction publique. Il rentra donc à Paris, demanda un congé de disponibilité, et se décida à gagner sa vie à l'aide de quelques répétitions dans des écoles privées, tout en continuant ses travaux.

Le court passage d'Hippolyte Taine à Nevers permet de comprendre le climat idéologique de la ville et du Collège. À la fin de cette année scolaire 1851-1852, si riche en événements politiques, les discours d'usage pour la distribution des prix ne contiennent évidemment aucune allusion à son enseignement ni à sa personnalité mais confirment bien le climat d'obscurantisme idéologique qui débute le nouvel empire.

Le souvenir de son passage à Nevers est attesté par le nom d'une rue allant de la place Maurice-Ravel (ex place du Lycée) à la rue Jean-Desveaux.

Les incidents plus ou moins graves liés à la personnalité de certains professeurs du Collège puis du Lycée de Nevers et à leur "incompatibilité" avec la mentalité "nivernaise" ne sont pas rares. Nous en citerons un exemple dans les années 1952-53.

<sup>247</sup> Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 236.

<sup>248</sup> Lettre à sa mère du 3 avril 1852, op. cit. p. 230, note 1.

## **Plan des leçons de philosophie professées par Taine à Nevers en 1851-1852**

- 1<sup>e</sup> Leçon : De l'objet de la philosophie.
- 2<sup>e</sup> Leçon : Méthode et division de la philosophie.
- 3<sup>e</sup> Leçon : Objet et légitimité de la psychologie.
- 4<sup>e</sup> Leçon : Théorie des facultés de l'âme.
- 5<sup>e</sup> Leçon : De la conscience (objet, certitude, étendue).
- 6<sup>e</sup> Leçon : Des divers sens : analyse des faits (et ajouté ultérieurement : De la perception extérieure).
- 7<sup>e</sup> Leçon : Nature de la perception extérieure.
- 8<sup>e</sup> Leçon : Des perceptions extérieures.
- 9<sup>e</sup> Leçon : De l'éducation des sens et des perceptions acquises.
- 10<sup>e</sup> Leçon : De l'imagination proprement dite.
- 11<sup>e</sup> Leçon : De l'association des idées.
- 12<sup>e</sup> Leçon : De la mémoire.
- 13<sup>e</sup> Leçon : De l'induction.
- 14<sup>e</sup> Leçon : Attention, comparaison, abstraction.
- 15<sup>e</sup> Leçon : Généralisation, combinaison.
- 16<sup>e</sup> Leçon : De l'imagination créatrice.
- 17<sup>e</sup> Leçon : Jugement, raisonnement.
- 18<sup>e</sup> Leçon : Raison : exposition du sujet, opinions sensualistes.
- 19<sup>e</sup> Leçon : Raison : opinions idéalistes.
- 20<sup>e</sup> Leçon : Raison : réfutation de l'opinion idéaliste.
- 21<sup>e</sup> Leçon : Analyse des idées et des axiomes de temps et d'espace.
- 22<sup>e</sup> Leçon : Analyse de l'idée d'infini (mathématique) et des axiomes de cause, de substance, d'identité.
- 23<sup>e</sup> Leçon : Analyse de l'idée du Parfait.
- 24<sup>e</sup> Leçon : Théorie de la raison.
- 25<sup>e</sup> Leçon : État actuel de l'esprit. Nature des idées, leur origine.
- 26<sup>e</sup> Leçon : Progrès de la connaissance.
- 27<sup>e</sup> Leçon : (Sensibilité) Du plaisir et de la peine.
- 28<sup>e</sup> Leçon : De la sensation.
- 29<sup>e</sup> Leçon : Des divers sens.
- 30<sup>e</sup> Leçon : Des images (en note : voir la théorie de l'Intelligence).
- 31<sup>e</sup> Leçon : Du désir.
- 32<sup>e</sup> Leçon : Désirs excités par les sensations.
- 33<sup>e</sup> Leçon : Sentiments et désirs causés par les idées (sentiments et désirs causés par l'idée de nous-même sans regard à l'extérieur).
- 34<sup>e</sup> Leçon : Sentiments et désirs causés par l'idée de nous-même avec regard à l'extérieur.
- 35<sup>e</sup> Leçon : Sentiments et désirs causés par l'idée d'un autre être sans égard à un troisième.
- 36<sup>e</sup> Leçon : Sentiments et désirs causés par l'idée d'un autre être avec égard à un troisième.
- 37<sup>e</sup> Leçon : Sentiments et désirs causés par les idées de la raison (du Beau, du Bien, du Parfait).
- 38<sup>e</sup> Leçon : Progrès des passions.
- 39<sup>e</sup> Leçon : Volonté.
- 40<sup>e</sup> Leçon : Volition.
- 41<sup>e</sup> Leçon : Liberté de la volition.
- 42<sup>e</sup> Leçon : Influence de la volition sur l'action.
- 43<sup>e</sup> Leçon : Mouvement.
- 44<sup>e</sup> Leçon : Mouvements déterminés par des idées.
- 45<sup>e</sup> Leçon : Mouvements volontaires et acquis.
- 46<sup>e</sup> Leçon : De l'habitude.
- 47<sup>e</sup> Leçon : Spiritualité de l'âme.
- 48<sup>e</sup> Leçon : Rapports du physique et du moral.
- 49<sup>e</sup> Leçon : Théorie générale.